

Annonces!

Pour vendre à la Beauce, il vous faut annoncer dans la Beauce "Le Guide", voilà le journal que vous devez considérer.

LE GUIDE

"LE GUIDE"

Vous offre un grand nombre de lecteurs qui demain, seront vos clients. N'hésitez pas, "Le Guide" c'est votre chance!

VOL. 13. — No. 30.

"LE GUIDE", 9 SAINT-ANTOINE, STE-MARIE BCE

MERCREDI LE 29 JUILLET 1942

Lendemain ténébreux Vers qui irons-nous?

Ces agitations relatives à la conscription pour outre-mer vont influencer l'avenir des partis actuels à Ottawa. Pour avoir trompé le peuple aussi cyniquement, le parti libéral subira les châtements mérités de ses trahisons. Il est déjà rumeur d'une crise ministérielle, où la tête de M. King pourrait se jouer. Ce ne sera là, toutefois, qu'un incident de l'inévitable désagrégation.

Nous avons assisté à ce spectacle encore inconnu avant la session de 1942, et tout-à-fait contraire à l'esprit même de la Confédération, d'un ministre profondément divisé sur une question capitale. Tandis que King manoeuvre en tous sens, comme une aiguille affolée, pour ressaisir le nord, que Cardin barbote à côté de la barque ministérielle, dont il n'ose pas s'éloigner, après en avoir recommandé l'assurance avec son éloquence toute soignée, que Saint-Laurent et Michaud consacrent tout leur effort à se faire pardonner leur origine française, que certains autres, Hsley, MacDonald, Power, Ralston, pour nous limiter à ce groupe, insistent à l'application immédiate des mesures conscriptionnistes, les fissures s'élargissent dans le colosse rouge, les émanations putrides se dégagent à tous les bouts, il sent le "ciméquier", comme disent les bons gens, peu respectueuses de l'orthographe. Aussi, voit-on, dans la province de Québec, la députation libérale fuir les électeurs. "Jam foet!" Elle em peste.

D'autre part, le groupe tory, trop emballé vers les intérêts extérieurs et trop peu vers ceux du pays qu'ils habitent, ne remontera guère la côte. Ses chefs passent comme des ombres fugitives, sans que le spectacle de la démolition de leur parti, déjà puissant, mais que les excès impérialistes de ses derniers chefs ont jeté dans l'impopularité, ait la vertu d'ouvrir les yeux à ces aveugles. Ils ont perdu en bloc la province de Québec, sans perspective de gains pour l'avenir. A quoi peut aboutir un parti sans l'appui de Québec?... Ontario même, depuis 1935, abandonne ce groupe, devenu inférieur à 40 depuis cette dernière année. En 1940, un seul, M. Sasseville-Roy, a émergé du désastre du parti soi-disant conservateur, mais comme indépendant, puisque son programme électoral différait notablement de celui de Toronto, en matière de conscription et de participation aux guerres extérieures; depuis son entrée au parlement, M. Roy a nettement départagé sa situation, et définitivement rompu avec le gros du parti oppositionniste à Ottawa. C'est bien cet homme qui représente le véritable esprit du Québec à l'heure présente. Son attitude a ce que soit, ne reçoit pas de patronage, et n'en demande pas, et quand il prend la parole pour exposer des vues hostiles à l'administration, les ministres ne traversent pas la chambre pour lui baiser la main, par ce qu'ils savent qu'ils n'ont rien à gagner à lui faire la cour. La façon dont le ministre le traite signifie hautement qu'il est en face d'un représentant du peuple loyal, déterminé à faire son devoir et disant ce qu'il pense. Voilà un DEPUTE. Ne vient-il pas d'imposer au gouvernement, réfractaire à ses vues, la séance secrète?

Ce qu'il faut pour réparer les erreurs et trahisons actuelles, ce n'est pas la démolition du parlement, mais la réforme de la représentation nationale, le retour vers son passé vraiment canadien, tel que nos hommes publics, conscients de leur responsabilité de Canadiens, comprennent leur rôle, aux temps glorieux de John Macdonald. Il faut la reconstitution des partis sur cette base et avec un objectif purement national. Sait-on assez combien ce grand homme d'Etat repoussait les tentatives de l'impérialisme, quel art habile et persévérant il mettait à tenir le Canada éloigné des aventures de l'empire, toujours périlleuses pour une jeune nation, et jamais profitables à son développement? Se trompait-il dans cette prudente réserve? Que nous a valu depuis Laurier notre contribution à la guerre du Transvaal? A la guerre de 1914-1918. Que nous a valu jusqu'à date la guerre actuelle, et qu'espère-t-on en retirant?

Pourrait-on dire quels sont vraiment les buts de guerre du Canada? Libér.

P.S. Dans un prochain article, nous verrons sur quelles bases a été constitué le parti libéral-conservateur, et comment il s'est éloigné des intentions de ses fondateurs.

AU CHEF-LIEU

ST-JOSEPH BEAUCE

Le Rév. Père Léon Roy Rédemptoriste, de Ste-Anne de Beauré était de passage à St-Joseph récemment, chez Mme Vve Edouard Lessard. M. et Mme Rosario Bégin ont passé quelques jours à Ste-Germaine, en visite chez MM. Gédéon Giguère et Léo Giguère. Mme Noël Roy de Ste-Marie, était en visite chez Mme Edouard Lessard ces jours derniers. M. et Mme Paul Lagueux et leur fils Yves de Beauceville, ont visité la famille Edmond Lagueux la semaine dernière.

M. Ephrem Robert d'East-Broughton était de passage parmi nous samedi dernier. MM. Ovila et Eugène Landry, de St-Prospère, étaient dans notre localité par affaires dernièrement. M. Raymond Crête de Breakeyville, a passé quelques jours en visite chez M. Roméo Giguère. Mme Joseph St-Hilaire de Québec, était de passage ici dimanche dernier chez des parents.

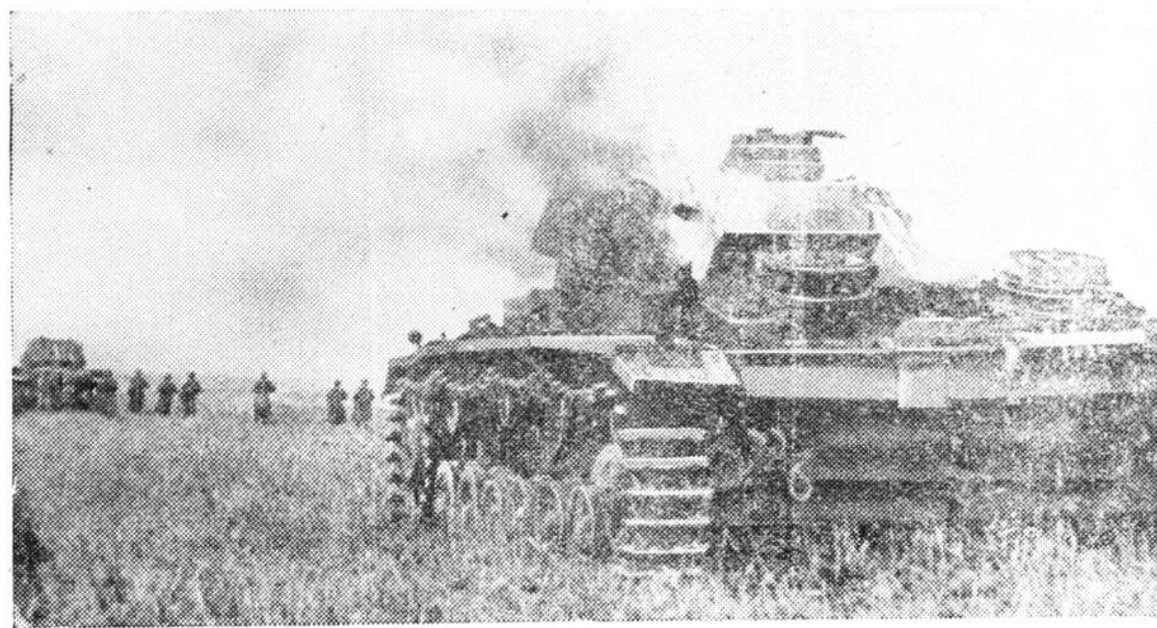
M. et Mme Adrien Savard leur fille Pierrette, de Valleyfield, étaient en visite chez leurs parents M. et Mme Mathias Fournier récemment. Mme Edouard Lessard et Mlle Thérèse Lessard se rendaient à St-Odilon dernièrement, à l'occasion de la première messe du Rév. Père Léon Roy, Rédemptoriste. Mlle Monique Giguère est allée passer quelques jours à Ste-Marie en visite dans sa famille. M. William Stevenson de Ham Sud, était de passage parmi nous au début de la semaine. Abitibi, passe quelques jours à St-Marcus Mathieu de Amos, Joseph en visite chez son père M. Joseph Poulin, Linière Lessard et autres parents.

ST-ISIDORE

DECES M. G. Turcotte est décédé mardi dernier après quelques mois de maladie. Il était âgé de 11 ans. Il laisse son père et sa mère M. et Mme Arthur Turcotte, trois frères et quatre sœurs. Notre journal offre à la famille en deuil nos sympathies. VISTEURS M. Maurice Mimault, commandant R.A.F. est reparti ce matin pour reprendre son travail à Saskatchewan, après une vacance de dix jours.

M. le Dr. et Mme Albert Couture et leur famille d'East-Angus, étaient de passage chez M. André Tascheu notaire au début de la semaine. Mlle Marie-Rose Fortin de Québec, a passé une couple de jours invitée de sa sœur Mme Wilfrid Giguère. M. Lorenzo Mathieu, de Beauceville était dans notre localité ces jours derniers. Naissances M. et Mme Lionel Lessard née Juvenne Jacques annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph Jean Thomas Gilles. Parr. et Marr. M. et Mme Jean-Thomas Doyon. M. et Mme Ludger Giguère née Marie-Jeanne Maheux, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie Marthe Simonne. Parr. et Marr. M. et Mme Emile Perreault oncle et tante de l'enfant. Mariage Lessard - Jacques Mercredi le 29 juillet en l'église de St-Joseph, a été béni le mariage de Auror Lessard fille de M. et Mme Jean-Baptiste Lessard de St-Joseph avec M. Jean-Marie Jacques, fils de M. et Mme Joseph Vital Jacques et gement de St-Joseph de Beauce.

Fanfare du Royal 22e à Sott et à Ste-Marie, Bce



Sur cette photo, envoyée de Moscou, on peut voir un char d'assaut allemand en train de brûler. A l'arrière-plan, des troupes russes s'avancent. La quantité de matériel boche que nos alliés russes ont détruit et de soldats allemands qu'ils ont tués dépasse tout ce qui s'est vu jusqu'à maintenant. Après Napoléon, Hitler a appris que les Russes vendent chèrement leur territoire.

NOUVELLE ACTIVITE A STE-MARIE Corporation Baronnet Limitée

Depuis toujours, le pays de Beauce, cet incomparable coin de terre qu'arrose la Chaudière, a été reconnu pour sa fertilité et ses belles cultures. Ses gras pâturages permettent d'y élever un bétail qui ne le cède en rien à celui d'aucune autre partie de la province. Son sucre d'érable, si recherché, a à peine le temps de régaler les gourmets que déjà la précieuse denrée est disparue.

Dans un autre ordre d'idées, et ceci est tout à la louange de la Beauce, celle-ci est un centre intellectuel de grande renommée et, si l'on considère sa population, il n'est pas de comté dans la province, que nous sachions, qui ait fourni au clergé tant de membres distingués, qui ait doté la Magistrature et le Barreau de tant de juristes éminents, d'avocats érudits et qui ait donné jour à de si nombreux praticiens dont la science ne s'est pas confinée au comté mais s'est étendue dans la province et même à l'étranger. Voilà ce qui concerne le côté agricole et le côté professionnel. Jetons maintenant un regard sur la partie industrielle.

Il n'y a plus à se le cacher, comme l'on dit vulgairement, la Beauce n'a peut-être pas, sur ce point, emboîté le pas aussi bien qu'elle aurait pu le faire et elle a quelque peu retardé à mettre ses initiatives à profit dans ce domaine. Cela ne signifie pas, toutefois, que la population de notre comté ne s'est pas révélée experte, dans l'exploitation forestière par exemple, qui est très active et rapporte de bons résultats. Cependant, il faut qu'il y ait un commencement nécessaire et nous rappelant le proverbe "il n'est pas nécessaire de courir pour arriver au but, il importe plutôt de savoir partir à temps et de suivre son chemin sans trop regarder en arrière." Et voilà que soudain, dans notre belle municipalité, quelques-uns de nos hommes d'affaires se mettent à la tête d'un mouvement pour doter Ste-Marie d'une manufacture de meubles. Excellente idée qui recueille le suffrage de toute la population.

Les Mondanités...

A St-Georges

Mme G.E. Héribé de Coaticook, passe quelques jours de vacance à la Beauce. Mlle Hélène Lavoie est retournée à Québec après un court séjour à St-Georges, l'hôte de sa sœur Mme Armand Poulin. Un groupe de St-Georges s'est rendu à La Malbaie dimanche dernier, au nombre de ces voyageurs se trouvaient M. et Mme Gérard Fournier M. et Mme Donat Drouin M. et Mme André Thibaudreau M. et Mme P.E. Papillon, Mlle Hélène Labbé et Madeleine Gilbert ainsi que MM. Gendron et Louis Poulin. Mlle Jeanne Bélanger est de retour d'une promenade d'un mois à Dolbeau. Mlle Rita Plourde de Montréal est actuellement à St-Georges invitée de Mlles Cliche. Mlle Marie Louise Bolduc de St-Jean N.B. ainsi que sa sœur Mlle Marie Anna Bolduc de Beauceville venaient des amies jeudi dernier. M. et Mme Eugène Jacob et leur fillelette Jeanne sont retournés à Hull après une vacance de quinze jours à St-Georges, les hôtes de M. et Mme Z. Jacob. Mlles Adrienne et Marguerite Jacob sont actuellement à Montréal dans l'intérêt de leur commerce.

Nazaire et Barnabé à la Plage Vallée

Ovila Légaré présentera ses artistes et... trois heures de fou-rire à la plage Vallée de St-Benoît dimanche, le 2 août, à 2 heures de l'après-midi.

SPECTACLE A VOIR

La Plage Vallée, de St-Benoît, est en passe de devenir incontestablement le centre d'amusement le plus populaire de toute la région. Chaque dimanche, des milliers de personnes s'y rendent, soit pour prendre leurs ébats dans les eaux limpides du lac Loublé ou encore pour participer aux nombreuses attractions que le promoteur Florian Vallée présente régulièrement. C'est ainsi que dimanche dernier, près de 300 spectateurs ont assisté au concours d'amateurs qui réunissait plus de 25 concurrents venus de toutes les parties du district. L'attraction de dimanche prochain ne le cèdera en rien aux précédentes puisqu'ovila Légaré et sa troupe en feront les frais. NAZAIRE et BARNABÉ seront là en personne et promettront trois heures de fou-rire à la foule. C'est une revue unique en son genre présentée pour la première fois en Beauce. Tout le groupe y sera: Casimir, Fulgence, Siméon, Damase, Polycarpe, Oscar, Horten-

Le Carnet du Reporter

M. Laurent Châteaufort de Québec passe quelques jours à Ste-Marie, l'invité de son oncle et de sa tante M. et Mme Ernest Carrette. M. et Mme Lionel Roy de Ste-Hélène étaient en promenade à Ste-Marie récemment, les invités de Mme Arthur Beaulieu. M. et Mme Camil Darac et leurs enfants étaient de passage à Thetford dimanche, les invités de M. et Mme Setlakwe à leur chalet à Garthby. Mlle Emérentienne Garant est de d'une promenade d'une semaine chez ses parents, en compagnie de Mlle Marie-Paule Dulac.

tias et Ti-Clin. Il y aura encore Georges Bouvier, Paul Foucreau et ses chansons, Jeanne d'Arc Charlebois, l'inimitable imitatrice, et Mme Ovila Légaré elle-même. Pour plus de détails, écoutez le programme Nazaire et Barnabé tous les soirs de la semaine à CKAC. S'il pleut, le programme sera remis au dimanche suivant. Donc ne manquez pas de vous rendre à la Plage Vallée de Lac Poulin (St-Benoît), dimanche prochain afin de vous divertir et jouir du confort de cette magnifique place d'eau. Prix d'entrée: seulement 35 cents.

La population de Scott et de Ste-Marie fait un bel accueil à la fanfare du 22e Régiment. — Grande foule à Ste-Marie.

Lundi soir, à 8.30 hres, à Ste-Marie, la fanfare du Royal 22e Régiment a donné un magnifique concert devant une foule nombreuse, venue entendre les musiciens du Régiment qui parcourent actuellement la Beauce et le Dorchester. Ces concerts sont donnés en faveur du Recrutement et présentés par le Lieutenant Colonel J.-P.-J. Godreau, officier recruteur en chef du district No 5. Ce convoi est sous le commandement du Major Armand Sylvestre, député du Lac St-Jean et Roberval, aux Communes canadiennes.

Avant de goûter à la musique et aux chants, nous avons eu le plaisir d'entendre Mgr J.-E. Feuiltaut, qui présidait le concert, M. le maire, M. Herménégilde Drouin et le Major Armand Sylvestre.

La fanfare du 22e Régiment est sous la direction du Lieutenant Edwin Bélanger, prix d'Europe. Dans tous les endroits qu'ils visitent, les musiciens du 22e reçoivent un accueil enthousiaste et des foules nombreuses assistent à leurs concerts. Trois artistes accompagnent le 22e, ce sont: Mme Mimi Avril, de Rimouski, artiste du Poste C.J.B.R.; Mlle Marie-Paule Chartrain, artiste à CHRC, Québec, ainsi que le soldat Roland Lebrun, chanteur et soldat du Régiment de Montmagny.

Le concert de Ste-Marie a été magnifiquement réussi et la foule s'est dispersée enchantée de la musique du 22e. Les artistes qui accompagnent la fanfare ont également enchanté leurs auditeurs. Le soldat Lebrun, qui aurait pu chanter en français, a été également fort applaudi.

Le Sergent T. Gareau servait en qualité de Maître de Cérémonie et organisateur.

Le but de ces tournées de concerts est de prendre contact avec la population du district militaire No 5, afin de lui donner l'opportunité d'entendre de la musique militaire

et de parler à nos soldats canadiens. Les musiciens et les artistes voyagent dans sept voitures et camions militaires. Une cuisine roulante fait aussi partie du convoi.

Voici l'itinéraire des concerts de la semaine:

Lundi soir, 27 juillet: Ste-Marie, Beauce, à 8 h. 30.

Mardi midi, 28 juillet: Vallée-Jonction, à 2 h. 30.

Mardi soir, 28 juillet: St-Joseph, Beauce, à 8 h. 30.

Mercredi midi, 29 juillet: St-Epiprem, à 2 h. 30.

Mercredi soir, 29 juillet, Beauceville, à 8 h. 30.

Jeudi midi, 30 juillet: St-Côme, à 2 h. 30.

Jeudi soir, 30 juillet: St-Georges, Beauce, à 8 h. 30.

Vendredi midi, 31 juillet: St-Prospère, à 2 h. 30.

Vendredi après-midi, 31 juillet: Ste-Rose, à 4 h.

Vendredi soir, 31 juillet: Ste-Germaine, à 8 h. 30.



M. Paul Dezois, de Montréal, qui vient d'être nommé organisateur régional pour les cantons de l'Est de la Province de Québec par l'Office national de la Récupération.

La défense irrite la passion. Il vaut mieux donner un cours réglé à ce torrent que d'entreprendre de l'arrêter. — Fénelon.

Joyeux anniversaire de M. Joseph Poulin

M. Joseph Poulin a vécu dimanche dernier, le 26 juillet des heures de joie vraiment intenses, à l'arrivée à sa résidence d'un groupe fort nombreux de parents et d'amis venus pour inaugurer chez lui une fête surprise à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance.

Dans l'air flottait comme un subtil parfum de joie qui unissait tous les cœurs en une douce harmonie. Les soucis, les ennuis les tristesses avaient été relégués au dehors. Sur toutes les figures reflétait le bonheur et la joie de vivre.

La soirée débuta par un chant à trois parties organisé et exécuté par les petits-enfants du jubilaire: Jacqueline Rouillard Antoinette Lessard Alette Nolet Renée-Jeanne Lessard, Gervaise et Ursule Poulin, Claudine Nolet Pierrette Poulin Gervaise et Agathe Rouillard Majella Nolet Clément Tardif Conrad et Bertrand Rouillard. Une adresse fut lue par sa petite fille Jacqueline Rouillard, où tous, parents et amis y avaient mis un peu de leur cœur, où étaient aussi traduits les sentiments qui les animaient et où chacun formulait leurs souhaits sincères au vénérable jubilaire.

Cette lecture fut suivie de la présentation d'un magnifique cadeau présenté par Pierrette Poulin et offert par les parents et amis de M. Poulin. Une lettre sa petite-fille Rév. Sr. Ste-Marie Henriette, des SS. de la Charité, fut lue par la petite sœur de cette dernière. Antoinette Lessard, lettre qui exprimait en des termes élogieux et très touchants les sentiments et les souhaits au respectueux grand-père.

Ce fut ensuite une série de récitations, de compliments et de félicitations pour la circonstance de la part de tous les petits-enfants et arrière-petits enfants à l'adresse du jubilaire.

Toute la soirée, ce fut un mélange de chant musique et amusements de toutes sortes qui égayaient tous les participants de cette fête.

Prénaient part à ce joyeux anniversaire: Ses enfants Adeville Poulin St-Jo-

seph; Emile Poulin de Frampton; Odilon Poulin Aurèle Poulin Mme Linière Lessard (Valéria) de St-Joseph Mme Florian Lessard (Marie) St-Henri Mme Crystolophe Rouillard (Bernadette) St-Odilon Mme Omer Doyon (Alice) St-Ludger Mme Dionisienne Nolet Juliette) St-Joseph Mme Gustave Mathieu (Marie-Blanche) Amos Abitibi Ses frères Alphonse Poulin Ste-Germaine Eleucippe Poulin et Auguste Poulin St-Joseph Adeville Poulin Ste-Germaine; Ses petits enfants: M. et Mme André Tardif (Gabrielle Lessard) St-Joseph M. et Mme Emile Lessard Victoriaville M. et Mme Aylre Carrette M. et Mme Ernest Doyon M. et Mme Gaston Lessard Adrien Lessard Antoinette Lessard Renée Jeanne Lessard St-Henri Carmelle Rouillard Fernande Liliane, Jacqueline Colette Gaétane et Agathe Rouillard Armand Ronaldo Claude Conrad et Bertrand Rouillard de St-Odilon Normand Poulin de Frampton Gilberte Yvlande Marie-Paule Ursule, Pierrette Matheldé Adrien Antonin Joseph-Eugène et Claude Poulin, St-Joseph Gervaise et Ghislaine Poulin St-Joseph Geraldine Alette Claudine Jeanne-Mance Arnold Blaise, Mance Arnold Blaise Majella et Eloi N.let St-Joseph.

Ses arrière-petits enfants Rachel Tardif Jean-Marc et Clément Tardif ses amis M. et Mme Henri Cliche, M. et Mme Adelbert Lessard M. et Mme Philippe Auguste Jacques M. et Mme Doctière Vachon M. et Mme Achille Bévin etc.

Au milieu de la soirée un succulent goûter fut servi auquel les invités firent fort honneur.

A l'issue de cette fête le vénérable octogénaire très ému et touché de cette marque de gratitude de la part de tous les siens sut remercier en des termes chaleureux tous ceux qui étaient venus lui témoigner leur reconnaissance.

Parents et amis se quittèrent donc à une heure très avancée gardant et emportant un souvenir inoubliable de cette grande fête familiale.

**LE GUIDE**  
 Président Jean-M. Carotte  
 Rédacteur en chef Alfred Hébert

Le Guide est imprimé aux ateliers de "LE GUIDE Enrg",  
 9 rue St-Antoine, Ste-Marie de Beauce.

Après 5 hrs, on est prié de s'adresser, pour le journal, à  
 M. Jean-M. Carotte, 271, rue N.-D.

Abonnements  
 Canada, (district) \$1.00 Etats-Unis 2.00  
 Canada, (hors district) 1.50 Etranger 2.00

**Fraternité humaine et fraternité chrétienne**

Tradition qu'il faut conserver  
 Fraternité, quel mot employé si souvent pour entraîner les foules. Parce que mal compris, il donne si peu de résultats pratiques.

Pourquoi la préoccupation dominante de notre génération est-elle de rattacher la justice et la charité pour assurer la paix? On comprend que la justice est nécessaire mais pour vivre en paix, l'homme a senti que la justice ne suffit pas, il faut la charité, l'amour, la fraternité. La justice empêche de nuire. La charité établit des liens de fraternité essentielle à la concorde entre les humains dans toutes les classes de la société comme dans les familles.

Nous vivons en société pour mieux vivre en homme. De là, on a voulu fonder le bonheur sur la fraternité humaine. Que d'essais ont été faits pour assurer ainsi le bonheur des peuples! La fraternité humaine a été exaltée. On a chanté la grandeur de la dignité humaine, la valeur, les qualités de l'intelligence humaine. On a fait appel à l'amour fraternel des peuples. Et quels résultats?

La fraternité humaine n'est pas un vain mot et les résultats seraient admirables si la volonté perversive des individus ne venait faire obstacle aux tendances fraternelles des hommes. La fraternité humaine a été incapable d'endiguer la poussée des passions humaines et l'expérience nous montre que les banqueroutes sociales a toujours suivi ces tentatives bien louables en soi.

Un égoïsme farouche règne en maître sur les consciences, paralyse l'avènement de la justice en éteignant dans les coeurs la flamme de charité.

Comment remédier à un tel état de choses? En substituant dans les consciences individuelles, à la simple fraternité humaine qui a fait faillite, une fraternité chrétienne qui la transforme et la rend efficace, car il faut admettre l'impuissance des hommes à s'aimer naturellement comme des frères malgré

l'instinct qui les y pousse et qui justifie leur communauté de nature. A la maladie de l'individualisme et d'égoïsme qui nous ruine et met la société en péril, il faut trouver un remède approprié, qui agisse en dedans. La maladie étant d'ordre moral, moral doit être le remède.

Pour nous, catholiques, le mal de l'égoïsme a son origine dans l'éloignement de Dieu. En se détachant volontairement de Dieu, l'homme se détache de ses frères. Par contre, en se rapprochant de Dieu, en inspirant sa vie de la doctrine de l'Évangile, on met vite en pratique ce commandement: "Aimez-vous les uns les autres." C'est la véritable fraternité chrétienne qui animait les premiers chrétiens dont on disait: "Voyez donc comme ils s'aiment."

Ainsi que la grâce dont elle n'est qu'un épanouissement, la fraternité chrétienne prend sa source en Dieu et s'extériorise par des actes et une vie qui n'ont plus de place pour l'égoïsme.

En réalité, dans une société qu'il faut christianiser, il faut donc proclamer les droits de Dieu, la solidarité surnaturelle des chrétiens. La fraternité chrétienne, voilà donc le grand remède à l'égoïsme humain, à ses désastreuses conséquences individuelles et sociales!

La fraternité chrétienne ne détruit pas la fraternité humaine mais la transforme, la surnaturalise. N'allons pas nous imaginer qu'il n'y a rien à faire dans ce domaine dans nos campagnes. Là comme ailleurs, le microbe de l'égoïsme et de l'individualisme se glisse dans la vie.

Il y a donc une éducation à refaire pour développer ou au moins intensifier cet esprit de fraternité qui faisait la fierté et le bonheur de nos ancêtres de la classe agricole. C'était une grande famille qui partageait joies ou douleurs, ou l'entraide et la franche gaieté régnaient.

Fraternité chrétienne entre les membres des familles, fraternité chrétienne entre les familles de nos



M. Hector Perrier est entré dans la politique active par la porte de l'enseignement de l'anglais. A l'entendre parler, tout était de travers dans nos écoles, dans l'enseignement dirigé par notre clergé et nos communautés religieuses. Nous n'étions que des arriérés, clamait-il. Il fallait tout réformer... Mais il y commence drôlement...

**PAINKILLER**  
 EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS  
 Le meilleur remède de famille  
 SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSÉS, CONTUSIONS, ETC.

**Aide aux éleveurs de renards**

Primes — Règlements  
 Québec — Le sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Québec, M. Adrien Morin, informe que le ministre vient de mettre en vigueur une nouvelle politique pour venir en aide aux éleveurs de renards.

Des primes d'un dollar pour la fourniture "qualité de choix", et de cinquante sous pour la fourniture "qualité régulière" seront désormais payées aux éleveurs par l'entremise des syndicats d'élevage, sur réception à la division des Animaux à fourrure, à Québec, des rapports de classification signés par le classificateur officiel du ministère provincial de l'Agriculture.

Les secrétaires des syndicats d'élevage doivent transmettre, à Québec, dans les quinze jours qui suivent la date de vente des fourrures, les rapports de classification qu'ils ont reçus du classificateur officiel. Cet encouragement aux éleveurs de renards a un double but: augmenter le nombre de fourrures de haute qualité et encourager la vente des fourrures en coopération.

Pour bénéficier de cette aide, l'éleveur doit se conformer aux règlements suivants: 1o Etre membre du syndicat d'élevage d'animaux à fourrure de son district, et vendre ses fourrures par l'entremise de ce syndicat; 2o Faire classer ses fourrures par un classificateur officiel du ministère provincial de l'Agriculture.

paroisses groupées autour de leur clocher, c'est la croisade à laquelle tous nous devons participer. C'est le moyen d'assurer le règne de la justice sociale en respectant les droits de chacun, en groupant les ressources matérielles, intellectuelles et morales pour un trésor commun afin d'aider à chacun à réaliser sa fin humaine en autant qu'il réalise sa fin divine.

C'est une tâche que s'est donnée l'Union professionnelle des cultivateurs dont le but est non seulement de faire comprendre à ses membres les privilèges de la fraternité sociale agricole mais encore de faire assurer à tous les responsabilités que la société impose et de faire réaliser les devoirs qui en découlent.

A la lumière de la charité fraternelle, les hommes pourront mieux s'acquitter de leur noble tâche sociale chrétienne.

L'abbé Emile Méthot.

**Hommes, femmes, passés 40 ans! Usés, Vieillis?**

Cherchez-vous une Vitalité Normale? Vous sentez-vous épuisé, fatigué, vieux avant l'âge? Essayez Drix, contenant des toniques et stimulants naturels précieux en ce qu'ils contiennent: calcium, phosphore, vitamines B. Vous aide à retrouver vigueur et vitalité normales. Paquet d'essai de tablettes Drix, seulement 35c. En vente partout, dans toutes les bonnes pharmacies.

**Terres à vendre**

Quatre terres à vendre: 2 à Leeds et 2 à St-Antoine de Pontbriand. Les deux premières, dans le village de Leeds et à 4 milles du village, environ, à St-Antoine. S'adresser à: JAMES GALLAGHER, Ste-Marie, Beauce.

Confiez vos impressions à notre journal.

**Un enchaînement logique**

Coopération — Arts domestiques — Petite industrie — Retour à la terre.

Nous venons de lire, dans un petit journal dévoué aux intérêts de la coopération, un article qui jette, en quelques lignes, des lumières nouvelles sur un vieux problème. D'après l'auteur, la guerre présente serait une conséquence néfaste du chômage qui a sévi pendant quelques années sur le monde entier. La guerre finie, nous aurions un retour de chômage à nul autre pareil. Quoiqu'il en soit des relations entre ces deux fléaux, il est incontestable que le chômage est une grande misère et qu'il faut à tout prix éviter qu'il nous frappe de nouveau.

Si nous recherchons les causes qui ont amené un surplus de main d'oeuvre néfaste dans nos villes et nos principaux centres, il en faut venir à la conclusion que la désertion des campagnes a peut-être été le facteur le plus puissant de notre déséquilibre démographique. Or la désertion des campagnes tient, elle aussi, à bien des causes, dont la principale repose dans l'esprit. C'est une conséquence des énormes développements industriels des quelques dernières décades. L'industrie s'est employée à fournir au monde, en abondance et à bon compte, de quoi remplacer une foule de produits que l'on avait l'habitude autrefois de faire à la maison: lingerie, mobilier, instruments aratoires même. Pour acheter tous ces substituts cependant, il fallait des capitaux et l'on a dès lors cherché des emplois dans lesquels le travail était fortement rémunéré. Or les travaux de la terre, par nature, n'avaient pas le don d'apporter bien des revenus sonnants. On s'est donc éloigné du sol pour aller travailler à l'usine afin de pouvoir se procurer plus facilement les produits de cette même usine.

Dans les circonstances présentes, notre industrie prend des proportions exceptionnelles; elle n'en devra que rejeter plus d'ouvriers sur le pavé quand les conditions redeviendront normales. Alors que déjà tout le monde commence à penser à l'après-guerre, il est certainement grand temps de nous ressaisir et, si nous voulons un redressement, il faudra attaquer le mal dans sa racine. Nous avons péché en abandonnant la terre; il va nous falloir y retourner. Nous nous sommes détachés de la terre en recherchant une production manufacturée que nous n'avions pas les moyens de nous procurer. Il faudra, en revenant à la terre, reprendre les vieilles habitudes d'arts domestiques, la fabrication à la maison d'une foule d'objets de nécessité courante. Tous nos fervents des arts domestiques et de la petite industrie ont longtemps prêché dans le désert. Par la force des choses, il nous va falloir leur donner raison, les écouter et les suivre.

"L'homme ne peut créer son bonheur qu'avec les facultés qui sont en lui." — Emile Montégut

**TERRE A VENDRE**

Terre de 200 arpents, à vendre, sur le rang du bord de l'eau, bien bâtie, très proche de l'école, 1 1/2 de l'église, 40 arpents en bois de toutes sortes.

Pour renseignements, s'adresser à EMILE GARON, St-Bernard, Dorchester

**Achetez:**

MON MAGAZINE POLICIER ET D'AVENTURES: \$0.15 — publié par la Revue Moderne Ltée, et imprimé à 320, est, rue Notre-Dame, Montréal.

**L'apiculteur et le rationnement du sucre**

Les apiculteurs pourront obtenir les quantités de sucre nécessaires au nourrissage de leurs abeilles en vue de l'hivernement

Québec — Pour faire suite aux nouvelles restrictions imposées sur le rationnement du sucre, les autorités du ministère de l'Agriculture s'empressent d'informer tous les apiculteurs de la province qu'ils pourront obtenir les quantités de sucre nécessaires au nourrissage de leurs abeilles au cours de l'automne prochaine, s'ils se conforment aux conditions de l'ordonnance no 150, sur le rationnement.

En vertu de cette ordonnance, toute personne qui élève des abeilles domestiques en vue de bénéfice ou autrement peut soumettre une demande d'inscription qui, si elle est acceptée, lui permettra d'acheter et d'utiliser du sucre à titre de consommateur industriel.

Le demandeur devra adresser sa requête à l'apiculteur provincial de la province où il habite en indiquant (ceci est très important): 1o le nombre de colonies d'abeilles qui doivent être nourries; 2o le nombre minimum de livres de sucre nécessaire pour nourrir ces abeilles durant le trimestre se terminant le 30 septembre 1942 et, 3o le nom et l'adresse au complet de l'apiculteur.

Sur réception de cette demande, l'apiculteur provincial vérifiera les déclarations faites et, s'il est satisfait des renseignements donnés, il émettra et signera un document permettant à l'apiculteur d'acheter et d'utiliser le sucre nécessaire au nourrissage d'automne jusqu'au 30 septembre 1942.

On est prié d'attendre que la grande miellée soit terminée pour faire sa demande de permis, afin de connaître le nombre de ruches à nourrir et la quantité totale de livres de sucre qu'il faudra.

Toutes les demandes de permis devront être adressées à M. Jules R. Méthot, apiculteur provincial, ministère de l'Agriculture, Québec.

**A VENDRE**

Set complet de matrices de linotype — 9 points Romain No 13 avec italique. S'adresser à:

"LE GUIDE", Ste-Marie, Beauce

**ONGUENT PERUSAL (Secret Indien)**

Pour résultat satisfaisant du rifle, dartes, eczéma, gratelle, plaies, mal de barbe, impétigo, diverses infections de la peau avec démanaison. Prix 1.25.

Institut "Le Bon" Station Délorimier, C. 3 Montréal, P.Q.

**Liniment bain de buis**

PRODUIT NOUVEAU — QUATRE ANS D'EPREUVES AVANT D'ENTRER SUR LE MARCHÉ — POUR DOULEURS RHUMATISMALES, CRAMPES, etc., etc.

En vente aux pharmacies: Pharmacie Beauceville Rexall, St-Joseph Vender-Heyden, St-Georges Hélie Fortin, agent, Ste-Marie aussi chez la plupart des marchands.

ECRIVEZ pour une bouteille de 6 onces à 0.51, Franc de port à: Liniment de buis, Enrg. SAINT-VICTOR, Cté Beauce

**Cartes Professionnelles**

Dr J. E. DIONNE, Médecin-Chirurgien, STE-MARIE, Bec, P. Q.

ANT. LACOURCIERE, AVOCAT, St-Joseph, Beauce, P. Q.

ONESIME GAGNON, Avocat, C. R. 80, rue St-Pierre, Québec.

J. N. DOYON & FILS Assurances générales Vie Feu Accident Automobile 199, Notre-Dame, STE-MARIE, Bec.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Bureau: 80, rue St-Pierre

**ROLAND GUERTIN**

Avocat - Barrister Bureau fin de semaine: St-Anselme, St-Isidore, St-Malachie, Ste-Germaine, Ste-Hénédième. Rés.: 619, rue St-Jean

EMMETT O'FARRELL, B.A., LL. L. AVOCAT — BARRISTER St-Joseph, Co Beauce.

**CARTES D'AFFAIRES**

**CIRCONCISION**

Procédé strictement non sanglant, sans pansements ni points de suture. Accommode singulièrement les patients éloignés.

Dr L. G. PERRIN, 24 Rue du Pont, Québec.

TOUT CE QU'IL FAUT POUR BATISSES Bois de charpent, Epineux, Machines McCormick Deering Bois de Colombie Peintures Sherwin-Williams — Poêles — Laveuses électriques

GEORGES THIBAudeau St-Georges-Est, Cté Beauce

Faites-en l'essai Un garage de bonne réputation est le

GARAGE GILBERT de St-Georges, Beauce

COMBIEN D'ASSURANCE-VIE POUR MON \$5?

Est-ce que \$5 suffisent pour vous assurer une protection suffisante d'assurance-vie? Mais certainement! A l'âge de 25 ans, par exemple, \$5 par mois vous permettent d'avoir une police de \$3,030.

Le Plan Budgétaire, qui comporte des primes aussi basses que \$5

Vos dollars d'assurance-vie sont placés en Obligations de la Victoire

**NORTH AMERICAN LIFE**

Siège social: 112 ouest, rue King, Toronto, Ont.

Sans obligation de ma part, veuillez m'envoyer tous les détails au sujet de votre Police Budgétaire Spéciale, ainsi qu'un Carnet de Budget gratuit.

Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_ 211F

ARTHUR MARCOUX, gérant de district, Ste-Marie, Beauce

# Une enquête est nécessaire sur le travail féminin

Le problème de fond, celui qui est au principe de tous les autres, c'est la question du travail féminin à l'usine de guerre, particulièrement du travail de nuit, plus particulièrement encore du travail des mères de famille.

Qu'on ne puisse complètement supprimer ce travail, c'est, hélas! trop clair; mais qu'il faille, dans toute la mesure du possible, en limiter l'intensité et les pénibles conséquences, ce devrait être non moins clair.

Sur les inconvénients et les dangers de ce travail — et surtout du travail nocturne des femmes mariées — nous avons fourni des textes en abondance. Ce n'est pas d'ailleurs sans raison que des observateurs graves entre tous, les évêques du Canada, ont tenu à exprimer publiquement l'inquiétude que leur inspirent les mesures destinées à "attirer les femmes, et les mères surtout, hors du foyer pour les appliquer à un travail d'usine ou à d'autres occupations peu saines à leur sexe."

Des témoins de tous les milieux, ainsi que le rappelait Mlle Bernier, ont marqué certaines des conséquences de cette désorganisation du foyer. Ils lui ont attribué, pour une part, l'augmentation de la criminalité infantile, la baisse de la fréquentation scolaire. Deux sociétés médicales québécoises, ont dit l'expérience de leurs membres: les dangers physiques et moraux qui, d'après leurs constatations personnelles, résultent de cette extension du travail féminin.

L'Assemblée législative de Québec, à l'unanimité, à la suite de l'un de ses membres médecin, l'ancien ministre Paquette, a souligné la gravité du problème.

Aussi bien applaudissons-nous des deux mains à la requête de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec qui demande une enquête à fond sur la question du travail féminin dans les usines de guerre.

Cette enquête, avec bien d'autres sans doute, nous avions songé à la réclamer. Nous sommes heureux que la requête vienne d'un corps public qui parle avec autorité et que l'on voudra, nous l'espérons, appuyer à fond.

Ce ne sont pas les témoins qui manqueront. Déjà des médecins ont parlé, on pourra en faire entendre d'autres. Et l'on pourra interroger tous ceux qui sont le plus en état de juger des conséquences de ce travail sur les ouvrières elles-mêmes, sur la vie de la famille et des enfants.

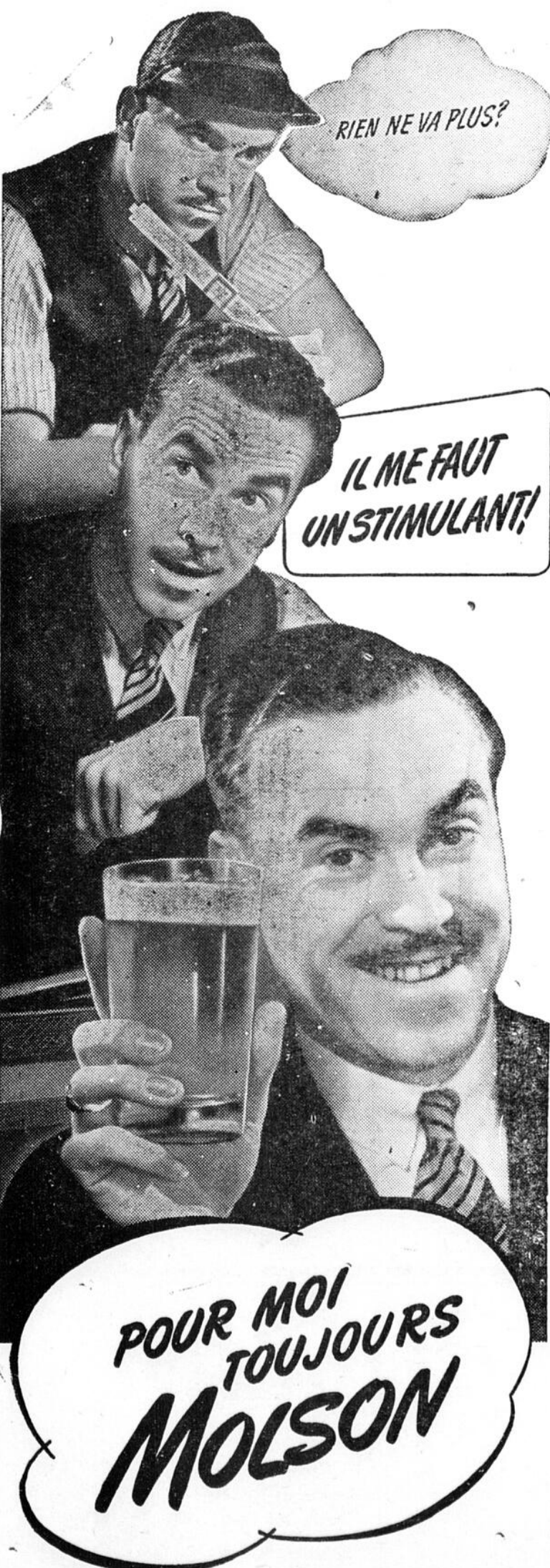
La-dessus d'importants éléments de preuve existent déjà. La Confédération des Travailleurs catholiques, par exemple, a réuni des dossiers. Les Ligues du Sacré-Coeur ont recueilli les témoignages de leurs membres. La J.O.C. et la L.O.C. pourraient sans doute dire beaucoup de choses, — sans compter les témoins protestants ou israélites. La question intéresse tout le monde et peut associer toutes les bonnes volontés.

Rien ne le prouve mieux que l'attitude prise sur ce sujet par des journaux qui ne tirent pas toujours dans le même sens.

Il faut, on en conviendra, que ce problème, qu'un ministre provincial qualifiait récemment d'angoissant, soit étudié à fond.

(Le "Devoir")

Omer HEROUX.



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

# La plupart de nos députés Québécois se moquent-ils de la défense du Canada?

C'est à croire, après leur vote contre la motion Roy — Il s'agissait bien de la défense territoriale. — Et ils ont voté contre la tenue d'une séance secrète où l'on aurait parlé des faits étranges survenus ces derniers temps dans le golfe Saint-Laurent — Par 111 à 55, M. King fait écarter cette proposition — L'absence de M. Macdonald et ses singuliers propos de ces jours-ci.

Ottawa, 17 — Il s'est passé une chose extraordinaire à la Chambre des communes hier après-midi. La grande majorité des députés de langue française a voté contre une motion de M. J.-S. Roy, député de Gaspé, demandant une séance secrète de la Chambre pour étudier le problème de la défense du Saint-Laurent et de nos côtes de l'Atlantique. Il s'agissait de la défense du Canada, de notre territoire, de nos eaux territoriales. Et cependant la majorité de nos députés a appuyé le gouvernement libéral qui refusait la séance secrète. Ces députés, tout récemment encore, ne demandaient-ils pas qu'on assurât la défense de notre pays? En se prononçant contre la conscription pour outre-mer, n'affirmaient-ils pas qu'ils étaient en faveur de la défense du pays? Ils ont perdu hier une belle occasion de mettre leurs principes sur leur patitisme au-dessus de l'esprit de parti. Le groupe des cardinistes a lamentablement flanché. Il a montré — comme il l'avait fait lors du vote au budget — de l'illogisme et de l'inconséquence.

Si nos gens avaient bien voté... Le vote a été de 111 à 55. Le gouvernement a donc remporté une majorité de 56 voix. Si les députés de la province de Québec (tant de langue anglaise que de langue française) et les députés de langue française d'en dehors du Québec avaient voté en faveur de la motion de M. Roy, celle-ci aurait été adoptée et la Chambre aurait eu l'occasion d'étudier le problème de la défense d'un pays. Un seul cardiniste s'est détaché de son groupe pour voter en faveur de la motion: M. Maurice L. Londe, de Labelle. Le groupe des "Onzes" a approuvé la requête du député de Gaspé. Les conservateurs, les créditistes, les membres de la C.C.F. ont approuvé M. Roy. Seule-ment ce que les torques de Toronto, les créditistes loyalistes et les membres de la C.C.F. seraient devenus plus Canadiens que les députés de la province de Québec, qu'il sauraient plus à cœur la défense du Saint-Laurent que les députés libéraux de la province de Québec? Le vote d'hier le laisserait croire. Plus même. Le vote d'hier l'affirme et le proclame. Il ne s'agissait pas de faire de l'opposition systématique au gouvernement, comme des cardinistes l'ont prétendu par la suite. Il s'agissait de la défense de notre pays. Rien de plus. Rien de moins. Cela valait bien un vote.

"Colonialisme", dit M. Pouliot M. Jean-François Pouliot avait parfaitement raison de dire hier: "Nous nous rendons compte maintenant du fait que nous sommes retournés aux jours les plus sombres du colonialisme. Nous devons parler de plus en plus fort au gouvernement, afin de le tirer du sommeil et de lui faire comprendre que le Canada est menacé." On dit partout que le Canada est menacé. Qu'est-ce que l'on a fait pour la défense du pays? Il est temps que le gouvernement ouvre les yeux et fasse face à la situation. M. J.-S. Roy poursuivait le même but en proposant sa motion. Il représente une circonscription électorale qui est dans la zone du danger. Pourquoi n'attirerait-il pas l'attention de la Chambre sur ce qui se passe dans cette région du pays où des navires ont été torpillés récemment par des sous-marins ennemis? Le gouvernement, par contre, paraît décidé à faire silence sur la situation. "Tiendra-t-on une séance de la Chambre chaque fois qu'un navire sera coulé dans nos eaux territoriales?" a demandé dédaigneusement le premier ministre. C'est à désespérer des hommes en qui la population mit sa confiance en mars 1940.

En tout cas, que les cardinistes sachent bien ceci. En votant contre la motion Roy, ils ont montré que leur vote anticonscriptionniste de l'autre jour n'était que tactique bien peu sincère pour essayer de faire croire qu'ils voudraient protéger nos côtes.

Déclaration de M. Roy. A l'ouverture de la séance, M. J.-S. Roy a fait la déclaration préliminaire suivante: "Monsieur le président, en vertu du règlement 31 de la Chambre des communes, je désire proposer l'ajournement de la Chambre pour discuter une question définie, importante et urgente, à la suite de nouveaux développements d'une nature fort grave. Je désire obtenir une séance secrète immédiate de la Chambre afin de discuter certains incidents graves qui se sont produits au cours de ces derniers jours dans le Saint-Laurent, et au sujet desquels la Chambre devrait être pleinement informée. Je ne puis pas fournir de détails au cours d'une séance publique, de peur de donner des renseignements à l'ennemi, mais d'après mes informations, je suis porté à croire que ceux qui ont la responsabilité de la protection de nos eaux territoriales ont fait preuve de négligence dans l'accomplissement de leur devoir."

Tous les groupes oppositionnistes ont appuyé cette déclaration, de sorte que M. Roy a pu poursuivre ses remarques. M. Roy a donné lecture d'une lettre dans laquelle on déclare que l'on devrait prendre des mesures pour empêcher les équipages des sous-marins d'atterrir et de s'approvisionner le long de la côte. M. M. King est intervenu pour dire que bien que la Chambre ne soit pas en séance secrète, M. Roy semble révéler, dit-il, des informations qu'il ne conviendrait de révéler qu'en séance secrète. M. Roy a rappelé qu'il a plusieurs fois fourni des renseignements au gouvernement. Il a souvent demandé qu'on envoyât des bombardiers dans la région de la Gaspésie. En révélant à la Chambre les torpillages de la semaine dernière, M. Roy était convaincu qu'il avait rendu un service public. Parce qu'il l'a fait, le ministre de la Marine, M. Angus Macdonald a parlé comme s'il avait voulu laisser entendre que M. Roy était un traître. Accusation tout à fait injuste et déplacée.

M. Macdonald s'égare Le député de Gaspé a rappelé également la formule impardonnable employée par M. Angus Macdonald le 13 juillet, en réponse à M. Roy: "Il (M. Roy) se trompe grandement s'il croit que la marine canadienne tout entière va s'occuper de défendre uniquement les rives de sa circonscription (Gaspé) et négliger ainsi la méthode de convoi et de protection adoptée pour tous le reste du pays. Je ne suis pas prêt à changer l'affectation d'un seul navire de la marine canadienne pour lui plaire, quelque question qu'il puisse me poser à l'avenir". Cette déclaration du ministre était imprudente. Des incidents se produisent aujourd'hui dans le golfe Saint-Laurent qui montrent bien que la déclaration du ministre était imprudente au plus haut degré. (On se demande comment il se fait qu'un ministre de la Couronne, ayant la responsabilité de la marine de guerre du Canada, puisse faire à la Chambre une telle déclaration sans être immédiatement désavoué par l'opinion publique). MM. Hanson, Colwell (leader de la C.C.F.), Hansell (créditiste de MacLeod), Liguori Lacombe (Laval-Deux-Montagnes) et Jean-François Pouliot (Témiscouata), ont appuyé M. Roy de leur parole.

M. Hanson Rapporçons brièvement le discours de M. Hanson. Il était d'avis que le gouvernement devrait fournir aux députés l'occasion d'interroger le ministre sur les dispositions prises en vue d'assurer la défense du Canada et sur les négligences qui sont censées s'être produites dans un service des forces armées. "Nous voulons savoir la vérité en ce qui concerne la défense de cette partie du pays, a dit le chef de l'opposition. Il faut rendre à la population de cette région le sens de la sécurité. La population ne peut s'empêcher de s'alarmer devant les faits révélés". Le ministre devrait faire connaître ce qui s'est passé, non pas seulement en deux occasions, mais en trois occasions. M. Hanson s'est aventuré sur un terrain beaucoup moins sûr lorsqu'il a dit: "Je crois que le premier devoir de nos autorités navales est de protéger les convois internationaux, d'autant plus qu'aucun de nos nationaux n'a encore souffert depuis le début de la guerre. Mais après ce premier devoir, il y a le devoir secondaire qui est la défense du Canada."

Le vote sur la motion Roy La motion de M. Roy a été battue par 111 à 55 voix. Les conservateurs, les créditistes et les membres de la C.C.F. ont appuyé solennellement la motion, ainsi que les députés de langue française suivants: MM. J.-S. Roy (Gaspé), Lionel Bertrand (Terrebonne), Maurice Forget (Lévis), Alpha Crête (Saint-Maurice-Lafleche), Emmanuel D'Amour (Rimouski), Pierre Gauthier (Portneuf), Liguori Lacombe (Laval-Deux-Montagnes), Edouard Lacroix (Beauce), Maurice Lalonde (Labelle), Jean-François Pouliot (Témiscouata), Maxime Raymond (Beauharnois-Laprairie). Ainsi le groupe des "Onzes" a appuyé M. Roy. Comme il s'agissait d'étudier les moyens à prendre pour défendre le Canada, notre territoire et nos eaux territoriales, ces députés étaient parfaitement logiques en approuvant la requête du député de Gaspé. Notons que MM. Charles Parent (Québec-ouest-sud) et Wilfrid Lacroix (Québec-Montmorency) n'étaient pas dans la capitale hier; M. L.-P. Lizotte (Kamouraska) était retenu à sa chambre par une légère indisposition.

Le vote sur la motion Roy La motion de M. Roy a été battue par 111 à 55 voix. Les conservateurs, les créditistes et les membres de la C.C.F. ont appuyé solennellement la motion, ainsi que les députés de langue française suivants: MM. J.-S. Roy (Gaspé), Lionel Bertrand (Terrebonne), Maurice Forget (Lévis), Alpha Crête (Saint-Maurice-Lafleche), Emmanuel D'Amour (Rimouski), Pierre Gauthier (Portneuf), Liguori Lacombe (Laval-Deux-Montagnes), Edouard Lacroix (Beauce), Maurice Lalonde (Labelle), Jean-François Pouliot (Témiscouata), Maxime Raymond (Beauharnois-Laprairie). Ainsi le groupe des "Onzes" a appuyé M. Roy. Comme il s'agissait d'étudier les moyens à prendre pour défendre le Canada, notre territoire et nos eaux territoriales, ces députés étaient parfaitement logiques en approuvant la requête du député de Gaspé. Notons que MM. Charles Parent (Québec-ouest-sud) et Wilfrid Lacroix (Québec-Montmorency) n'étaient pas dans la capitale hier; M. L.-P. Lizotte (Kamouraska) était retenu à sa chambre par une légère indisposition.

Le vote sur la motion Roy La motion de M. Roy a été battue par 111 à 55 voix. Les conservateurs, les créditistes et les membres de la C.C.F. ont appuyé solennellement la motion, ainsi que les députés de langue française suivants: MM. J.-S. Roy (Gaspé), Lionel Bertrand (Terrebonne), Maurice Forget (Lévis), Alpha Crête (Saint-Maurice-Lafleche), Emmanuel D'Amour (Rimouski), Pierre Gauthier (Portneuf), Liguori Lacombe (Laval-Deux-Montagnes), Edouard Lacroix (Beauce), Maurice Lalonde (Labelle), Jean-François Pouliot (Témiscouata), Maxime Raymond (Beauharnois-Laprairie). Ainsi le groupe des "Onzes" a appuyé M. Roy. Comme il s'agissait d'étudier les moyens à prendre pour défendre le Canada, notre territoire et nos eaux territoriales, ces députés étaient parfaitement logiques en approuvant la requête du député de Gaspé. Notons que MM. Charles Parent (Québec-ouest-sud) et Wilfrid Lacroix (Québec-Montmorency) n'étaient pas dans la capitale hier; M. L.-P. Lizotte (Kamouraska) était retenu à sa chambre par une légère indisposition.

Le vote sur la motion Roy La motion de M. Roy a été battue par 111 à 55 voix. Les conservateurs, les créditistes et les membres de la C.C.F. ont appuyé solennellement la motion, ainsi que les députés de langue française suivants: MM. J.-S. Roy (Gaspé), Lionel Bertrand (Terrebonne), Maurice Forget (Lévis), Alpha Crête (Saint-Maurice-Lafleche), Emmanuel D'Amour (Rimouski), Pierre Gauthier (Portneuf), Liguori Lacombe (Laval-Deux-Montagnes), Edouard Lacroix (Beauce), Maurice Lalonde (Labelle), Jean-François Pouliot (Témiscouata), Maxime Raymond (Beauharnois-Laprairie). Ainsi le groupe des "Onzes" a appuyé M. Roy. Comme il s'agissait d'étudier les moyens à prendre pour défendre le Canada, notre territoire et nos eaux territoriales, ces députés étaient parfaitement logiques en approuvant la requête du député de Gaspé. Notons que MM. Charles Parent (Québec-ouest-sud) et Wilfrid Lacroix (Québec-Montmorency) n'étaient pas dans la capitale hier; M. L.-P. Lizotte (Kamouraska) était retenu à sa chambre par une légère indisposition.

Le vote sur la motion Roy La motion de M. Roy a été battue par 111 à 55 voix. Les conservateurs, les créditistes et les membres de la C.C.F. ont appuyé solennellement la motion, ainsi que les députés de langue française suivants: MM. J.-S. Roy (Gaspé), Lionel Bertrand (Terrebonne), Maurice Forget (Lévis), Alpha Crête (Saint-Maurice-Lafleche), Emmanuel D'Amour (Rimouski), Pierre Gauthier (Portneuf), Liguori Lacombe (Laval-Deux-Montagnes), Edouard Lacroix (Beauce), Maurice Lalonde (Labelle), Jean-François Pouliot (Témiscouata), Maxime Raymond (Beauharnois-Laprairie). Ainsi le groupe des "Onzes" a appuyé M. Roy. Comme il s'agissait d'étudier les moyens à prendre pour défendre le Canada, notre territoire et nos eaux territoriales, ces députés étaient parfaitement logiques en approuvant la requête du député de Gaspé. Notons que MM. Charles Parent (Québec-ouest-sud) et Wilfrid Lacroix (Québec-Montmorency) n'étaient pas dans la capitale hier; M. L.-P. Lizotte (Kamouraska) était retenu à sa chambre par une légère indisposition.

Le vote sur la motion Roy La motion de M. Roy a été battue par 111 à 55 voix. Les conservateurs, les créditistes et les membres de la C.C.F. ont appuyé solennellement la motion, ainsi que les députés de langue française suivants: MM. J.-S. Roy (Gaspé), Lionel Bertrand (Terrebonne), Maurice Forget (Lévis), Alpha Crête (Saint-Maurice-Lafleche), Emmanuel D'Amour (Rimouski), Pierre Gauthier (Portneuf), Liguori Lacombe (Laval-Deux-Montagnes), Edouard Lacroix (Beauce), Maurice Lalonde (Labelle), Jean-François Pouliot (Témiscouata), Maxime Raymond (Beauharnois-Laprairie). Ainsi le groupe des "Onzes" a appuyé M. Roy. Comme il s'agissait d'étudier les moyens à prendre pour défendre le Canada, notre territoire et nos eaux territoriales, ces députés étaient parfaitement logiques en approuvant la requête du député de Gaspé. Notons que MM. Charles Parent (Québec-ouest-sud) et Wilfrid Lacroix (Québec-Montmorency) n'étaient pas dans la capitale hier; M. L.-P. Lizotte (Kamouraska) était retenu à sa chambre par une légère indisposition.

Le vote sur la motion Roy La motion de M. Roy a été battue par 111 à 55 voix. Les conservateurs, les créditistes et les membres de la C.C.F. ont appuyé solennellement la motion, ainsi que les députés de langue française suivants: MM. J.-S. Roy (Gaspé), Lionel Bertrand (Terrebonne), Maurice Forget (Lévis), Alpha Crête (Saint-Maurice-Lafleche), Emmanuel D'Amour (Rimouski), Pierre Gauthier (Portneuf), Liguori Lacombe (Laval-Deux-Montagnes), Edouard Lacroix (Beauce), Maurice Lalonde (Labelle), Jean-François Pouliot (Témiscouata), Maxime Raymond (Beauharnois-Laprairie). Ainsi le groupe des "Onzes" a appuyé M. Roy. Comme il s'agissait d'étudier les moyens à prendre pour défendre le Canada, notre territoire et nos eaux territoriales, ces députés étaient parfaitement logiques en approuvant la requête du député de Gaspé. Notons que MM. Charles Parent (Québec-ouest-sud) et Wilfrid Lacroix (Québec-Montmorency) n'étaient pas dans la capitale hier; M. L.-P. Lizotte (Kamouraska) était retenu à sa chambre par une légère indisposition.

**SOYEZ FORT**

SI VOUS SOUFFREZ DE:  
FAIBLESSE COURBATURES  
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT  
FATIGUE HABITUELLE  
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES  
**PILULES MORO**  
1546 ST-DENIS, MONTRÉAL

## En ne parlant pas, il n'est qu'un parjure

La menace de la conscription est devenue une réalité — La farce sinistre de 1939 — M. Godbout s'était engagé à lutter contre la conscription à quitter et combattre son parti si un seul Canadien français était mobilisé contre son gré sous un régime libéral — Serment par oubli ou distraction? — Qu'attend-il pour démissionner? — Dernier rejeton d'un parti honni et discrédité, il est rivé à la crèche

### SON PROCHAIN DEPART SERA UN SOULAGEMENT

Nous ne savons encore comment la province de Québec réagira devant la conscription pour outre-mer. Ce qui n'était jusqu'ici qu'une menace est maintenant une réalité. La seule restriction qu'a apportée M. Mackenzie King est celle-ci: la conscription ne sera pas appliquée avant qu'un vote de confiance soit pris. Mais il n'y aura pas de débat. C'est bien là la dernière manœuvre de cet équilibriste pour sauver les débris de son parti dans le Québec. Jusqu'au bout, jusqu'au moment fatal, cet hypocrite aura procédé avec une patience diabolique. Le jour venu, on votera en dix minutes, et ce sera tout. Dès aujourd'hui, cependant, nous sommes en présence du fait accompli. La conscription est, maintenant dans nos statuts. C'est une loi et déjà, on nous oblige à la respecter. Ceux qui la critiqueront s'exposent à la prison.

Mais il est un individu dans la province de Québec qui est actuellement exposé à un châtiement pire que celui de la prison. C'est ce sinistre farceur qui a nom Adélard Godbout. Pitre qui s'est moqué de tout un peuple, en public, il prend des airs de sainte nitouche; mais ses belles paroles, ses phrases creuses, ne peuvent faire oublier le fond noir de son âme.

Adélard Godbout a gagné ses élections le 25 octobre 1939 parce qu'il s'est engagé à lutter contre la conscription. Sans cela, il serait encore chômeur comme il l'a été durant trois ans, après sa défaite humiliante de 1936. Par respect pour un mort, nous ne voulons pas rappeler dans quelles circonstances malheureuses feu Ernest Lapointe l'a imposé à la province. Quelles que soient les responsabilités de l'ancien ministre de la justice dans cette farce sinistre de 1939, le plus coupable demeure celui qui en a bénéficié et qui savoure depuis bientôt trois ans les fruits de sa révoltante trahison.

La tactique des libéraux en 1939 a été franchement criminelle. D'un côté, ils représentaient l'hon. M. Maurice Duplessis comme étant opposé à la guerre, donc, comme un traître à l'empire et c'est en considération de cela qu'ils l'ont empêché de parler à la radio et qu'ils ont bâillonné ses orateurs comme les journaux qui l'appuyaient. Et au même moment, ils le faisaient passer pour conscriptionniste. Et c'est alors que les chefs libéraux se lancèrent dans leurs promesses et leurs serments. Celui qui a poussé le plus loin le cynisme est Adélard Godbout. Relisons-bien ces paroles, qu'il prononça à travers toute la province et qu'il fit reproduire dans les journaux, sous sa signature et avec son portrait, comme en fait foi le fac-similé du SOLEIL en date du 6 octobre 1939, que nous reproduisons ci-dessous:

Comme chef du parti libéral de la province de Québec, et je suis sûr d'exprimer le sentiment de tous vos ministres canadiens-français dans le cabinet fédéral, je vous affirme, avec toute la force dont je suis capable, que le gouvernement d'Ottawa ne décrètera jamais la conscription militaire tant que vous laisserez la politique libérale diriger vos destinées. Et si mes paroles ne sont pas assez vigoureuses, si vous pensez qu'elles sont peut-être dictées par les circonstances, je m'engage sur l'honneur, en pesant chacun de ces mots, à quitter mon parti et même à le combattre si un seul canadien-français, d'ici la fin des hostilités en Europe, est mobilisé contre son gré sous un régime libéral ou même un régime provisoire auquel participeraient nos ministres actuels dans le cabinet de M. King.

Quand on lui a rappelé ce serment solennel, Adélard Godbout a eu l'audace de dire qu'il l'avait fait "par oubli ou distraction." Cet homme-là est-il un simple d'esprit ou un abominable farceur? Il nous est impossible de dire qu'il est fou. Depuis trois ans, il n'a rien fait pour nous protéger contre la conscription. Au contraire, dans chacune de ses déclarations, il a dit que la province consentirait tous les sacrifices, y compris celui-là. On se souvient comment, durant la dernière session, il a manœuvré, lorsque des motions ont été présentées.

Eh! bien, aujourd'hui, la population est en droit de lui demander des comptes de sa conduite. S'il avait du cœur, il démissionnerait. Mais il n'aura pas ce courage, parce qu'il est rivé à la crèche. Il sait bien que d'ici quelques mois, il sera obligé de tenir des élections et qu'alors, il sera chassé comme un voleur, mais pour rien au monde, il ne voudrait priver ses amis de gruger leur fromage durant quelques mois encore.

Qu'il sache au moins des aujourd'hui qu'il est méprisé et haï de toute la population qu'il a trompée et trahie. Il est le dernier rejeton d'un parti honni et discrédité. Son départ sera un soulagement pour tout le monde. Le seul vœu que nous puissions formuler pour lui, c'est que la population ait la patience de tolérer à la tête de notre province, durant quelques mois encore, ce traître qui mériterait un châtiement exemplaire.

(LE TEMPS, Québec)

## La Brique de Scott Enrg

Terra cotta — Tuyau de drainage

**Scott-Jonction, Dorch.**

SATISFACTION GARANTIE

**SALON DE COIFFURE**  
Ondulation Permanente 1.50 à 5.00 pour Dames et Messieurs

**SALON DE BARBIER**  
3 Barbiers à votre disposition.  
G. E. BRAUDOIN, Prop.

45 ST-NICOLAS, QUEBEC Tel. 4-0596



Arthur Prévost  
(Pays Gléba)



# IGNÉE

No. 3

(suite)

Dans les campagnes comme dans les villes, on organise des assemblées mais avec cette différence que l'on utilise les demeures des cultivateurs pour ces réunions appelées alors "veillées d'élections."

L'organisateur du village a reçu quelques billets verts et des bidons de whisky en esprit. Il doit trouver quatre ou cinq maisons hospitalières où le maître est de "son parti" et organiser pour le soir même quatre ou cinq veillées. Si l'une des maisons est trop petite, on frappe chez le voisin le plus rapproché qui est favorable à la "cause", soit aux rouges, soit aux bleus selon le cas.

Des deux côtés, on manigance de la même façon. Le parti est devenu du parti pris, de l'esprit de parti.

On va même jusqu'à se battre; pas pour une doctrine, pas pour une idée, pas pour un homme, mais pour un couleur.

D'une ville voisine, arrive un orateur à la voix déjà enrouée et aux yeux étirés. Il se distingue des autres. Une large et inutile crémone nouée autour du cou, lui préserve les cordes vocales, son instrument qui lui rapporte le plus en période électorale. Les poches bourrées de papiers et la bouche pleine de pastilles de menthe, "monsieur l'orateur" fait son apparition dans une superbe sainte-catherine que tire un coursier primé; de nos jours, dans une superbe limousine chauffée.

"Monsieur l'orateur" a le nom de l'organisateur de l'arrondissement et se rend immédiatement à l'habitation de celui qui détient le "patronage" du parti et accorde les faveurs aux amis, aux amis intéressés.

Si l'organisateur n'est pas là, c'est qu'il est chez un autre ami à "réduire le whisky" et à le partager en autant de bidons qu'il y a de veillées d'élections ce soir-là.

L'organisateur peu consciencieux en garde, pour sa demeure, un gros sac de farine, pas "baptisée", celle-là. En cas de maladie, prétend-il.

Quand le nectar vainqueur est prêt, tous les effets nécessaires à ces veillées sont montés dans la voiture de l'orateur qui a déjà "son p'tit coup dans l'écors."

A chaque demeure où il y a une "veillée d'élections", — on en fait ordinairement une par rang — on laisse un bidon de whisky, un gros sac d'arachides, un autre de bons, une bouteille de vin "pour les dames", une boîte de cigares peu coûteux et, aujourd'hui, une large boîte dans laquelle des cigarettes gisent pêle-mêle.

Au premier endroit descend l'orateur et la provision de la maison est entrée dans le bas-côté. Pendant que l'"endoctrineur" — c'est un grand maigrichon quand ce n'est pas un petit ventru — attend que l'habitation se comble, l'organisateur fait le tour des rangs et laisse sa marchandise en annonçant qu'il sera de retour durant la soirée avec le "mossieur d'la ville."

Que de figures, que d'opinions, que de leçons! Que d'exemples le messageur du parti peut prendre en regardant arriver les invités.

On ne parle pas d'élections, non. C'est encore la terre qui fait le sujet des conversations. Chez les femmes, qui se tiennent d'un côté de l'appartement, ou dans une pièce voisine, l'on parle de parenté, de lignée, de maladie, de naissance, de

mortalité, de mariage, de la nouvelle "maîtresse d'école", du cercle des fermières et de l'entretien des maisons de ferme.

— Mon mari aime mieux aller porter son lait à la fromagerie.

— Moé, mon vieux m'a enseigné à faire mon beurre moé-même. Mouman est morte trop jeune pour me l' montrer.

— Savez-vous que ma'me Latulippe a eu des besoins!

— Encore!

— Non, pas Latulippe à Poldon, Casimir Latulippe du cinquième rang. Oui, des p'tites filles, Deusses! Des bessonnies.

— Avez-vous su qu'mam'zelle l'organiste a failli s'marier dans son jeune temps?

— Quiens! Comme la maîtresse d'école!

— Bin, l'gars qu'a devait marier, y est v'neu. Y est veuf aujourd'hui. Y vient d'acheter la terre à Ti-Charles Belhumeur. C't'in nommé S'Dras Painchard l'garçon d'Conrad, vous savez Conrad le creux?

— Moé qui l'croyait définitif!

— Bin, vous m'dites pas ma'me Corbeil. Y va bin finir par la marier.

— Y a assez longtemps qu'à couriale après ça! Pou rle certain on va s'marier.

— Pis bétôt, vous allez 'oir ça!

— Les hommes sont si crapauds, on sait bin! Faut y penser deux fois avant de s'marier. Les ceusses qui s'laisser po'gner par eux-aut's en ont pour in goût d'tinette!

Et la conversation roule, roule, roule encore.

Les jeunes filles jaloussent les citadines en regardant l'orateur quand ce dernier est jeune et pensent, aujourd'hui, aux Beaubrunels des magazines cinématographiques. Tout ça leur donne une envie folle du bien-être apparent des villes.

— Sophranie, quand t'es allée chez ton oncle à Marial, t'es-tu allée aux p'tites vues?

— Non, j'ai resté yinque in jour.

— Ah! La fois d'avant, tu t'souviens, t'avais vu les deux amoureux qui ont bin souffert parce qu'elle, à l'aimait pas, pis que lui, y faisait toute pour la marier. A comprenait pas, pauvre elle!

— Pis les deux autres qui avaient d'la peine parce qu'y étaient séparés. Lui c'était in voleur; la fille l'a marié, pis y est d'venu bon. Pis l'méchant qui...

— C'est pas imaginab'e. On voit ça dans les romans!

— Chut! pas si fort, son père sait pas que s'sus allée au p'tit's vues. Si y savait qu'j'ai dépensé l'écu que mon on's m'a donné l'jour d'ma première communion!

— Mouman, a sait toute elle. A sait aussi que j'joue pas avec ces crains.

Et de leur côté, les hommes et les jeunes gens, tout en fumant leur pipe:

— Pis l'prêt agricolt' C'lophas, qu'est-ce que t'en fait?

— C'est vrai!

— J'sais pas si on va faire le chemin du roi c'te année!

— Bin, on l'a faite au village d'oisin, on a arrêté c't'automne. On va continuer, ça c'est certain.

— Y est bin verrat not's député!

— Y sait pas quoi faire pour s'faire d'lire!

— Ça va faire d'la jalousie dans l'rang d'a p'tit' côté! Pourtant l'not' c't' était pourri de v'v'nt'e de boeu'. Crétac! on va étreiner du neu'.

— C'est une tanante de bonne af-

Chaque Paquet de 10 de  
**PAPIER AMOUCHE WILSON**  
TUERA PLUS DE MOUCHE QUE PLUSIEURS DOLLARS EN VALEUR DE TOUT AUTRE ATTRAPE-MOUCHE

10c. POUR QUOI PAYER PLUS?

The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

Le Japon et la guerre

par H. Byas

Au moment où chacun s'interroge sur le sort de la guerre dans le Pacifique et sur la véritable puissance du Japon, un grand journaliste qui "en revient" fait paraître un reportage passionnant et instructif sur la situation actuelle et sur les événements que l'avenir tient en réserve.

L'auteur d'livre LE JAPON ET LA GUERRE que viennent de publier Les Editions Variétés, a longtemps vécu en Extrême Orient, où il était correspondant de plusieurs journaux américains. Il a accumulé, pendant son stage chez les Japonais, une documentation très riche qu'il utilise avec beaucoup de clarté dans un livre bourré de faits, d'anecdotes et d'intérêt.

Quelle est la force du Japon? Où est sa vulnérabilité? L'auteur répond: "Je ne sais pas combien de navires de guerre et de commerce, combien d'avions les Japonais ont en réserve... Mais je sais bien comment ils réfléchissent et calculent, je sais bien comment et par qui les décisions sont prises."

Dans ce livre le lecteur trouvera des détails qui piquent depuis longtemps sa curiosité: Qui gouverne au Japon? — Comment vit l'Empereur? — Qui est Konoyé? Massouka? — Que pensent les Japonais des autres nations? de la guerre? — Quelles sont leurs ambitions? — Comment sont-ils organisés? — Qui gouverne l'armée et la marine? — La vie au Japon ressemble-t-elle à notre modernisme? — Les Japonais aiment-ils les Allemands? — Où veulent-ils en venir avec cette guerre? — Peuvent-ils conquérir les Indes? l'Australie?

Avec ses portraits saisissants, ses observations psychologiques, son étude de l'évolution japonaise, LE JAPON ET LA GUERRE est le premier livre à préciser la nature vraie de la guerre dans le Pacifique.

(1) Un volume de 176 pages, Les Editions Variétés, Montréal. Prix \$1.00. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Le Japon et la guerre

par H. Byas

Au moment où chacun s'interroge sur le sort de la guerre dans le Pacifique et sur la véritable puissance du Japon, un grand journaliste qui "en revient" fait paraître un reportage passionnant et instructif sur la situation actuelle et sur les événements que l'avenir tient en réserve.

L'auteur d'livre LE JAPON ET LA GUERRE que viennent de publier Les Editions Variétés, a longtemps vécu en Extrême Orient, où il était correspondant de plusieurs journaux américains. Il a accumulé, pendant son stage chez les Japonais, une documentation très riche qu'il utilise avec beaucoup de clarté dans un livre bourré de faits, d'anecdotes et d'intérêt.

Quelle est la force du Japon? Où est sa vulnérabilité? L'auteur répond: "Je ne sais pas combien de navires de guerre et de commerce, combien d'avions les Japonais ont en réserve... Mais je sais bien comment ils réfléchissent et calculent, je sais bien comment et par qui les décisions sont prises."

Dans ce livre le lecteur trouvera des détails qui piquent depuis longtemps sa curiosité: Qui gouverne au Japon? — Comment vit l'Empereur? — Qui est Konoyé? Massouka? — Que pensent les Japonais des autres nations? de la guerre? — Quelles sont leurs ambitions? — Comment sont-ils organisés? — Qui gouverne l'armée et la marine? — La vie au Japon ressemble-t-elle à notre modernisme? — Les Japonais aiment-ils les Allemands? — Où veulent-ils en venir avec cette guerre? — Peuvent-ils conquérir les Indes? l'Australie?

Avec ses portraits saisissants, ses observations psychologiques, son étude de l'évolution japonaise, LE JAPON ET LA GUERRE est le premier livre à préciser la nature vraie de la guerre dans le Pacifique.

(1) Un volume de 176 pages, Les Editions Variétés, Montréal. Prix \$1.00. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

**La FAIBLESSE**  
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE: Pâleur, Faiblesse, Manque d'appétit, Fatigue, Nervosité, Douleurs de dos, de reins, Irrégularité, Périodes douloureuses, Troubles intestinaux, essentiellement féminins.

**PILULES ROUGES**

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

chez les Femmes Pâles et Faibles

Ch. Chimique FRANCO Américaine Ltd., 1570, rue St-Denis, Montréal

CONSIDERANT que les Membres de l'Association Médicale de St-Sauveur, à Québec, alarmés de l'augmentation considérable chez les femmes de troubles nerveux, de tuberculose, causés par un travail excessif de jour et surtout de nuit; qu'ils ont de plus constaté une recrudescence de maladies vénériennes et autres états physiologiques particuliers, causés par la promiscuité et l'immoralité qui semblent régner dans les usines de guerre;

CONSIDERANT que des statistiques publiées par le "State Probation Division" de l'état de New York indiquent déjà une augmentation sensible de la criminalité chez les jeunes et attribuent cet état de choses au grand nombre de mères qui travaillent dans les usines et sont forcées de négliger l'éducation de leurs enfants;

CONSIDERANT que "Charité bien ordonnée commence par soi-même", et qu'il serait vain d'aller défendre au loin la civilisation chrétienne, alors qu'on s'appliquerait chez nous à en détruire les bases, à savoir la famille.

CONSIDERANT ENFIN que le Conseil Saint-Charles de Limoilou, de La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, veut ardemment gagner cette guerre, sans oublier l'après-guerre, et qu'il désire une restauration complète de l'Ordre véritable qui seul nous assurera une paix juste et durable;

EN CONSEQUENCE il propose que La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec adopte la résolution suivante, qui:

Désire rappeler au Gouvernement fédéral le devoir impérieux qu'il a de protéger la famille par tous les moyens à sa disposition;

Prie les Autorités fédérales de faire cesser le travail féminin de nuit;

Demande une enquête fédérale immédiate sur les conditions physi-

ques et morales imposées aux femmes dans les usines;

Condamne le travail des femmes mariées, surtout des mères de famille;

Reclame, au nom des enfants incapables de le faire eux-mêmes le droit naturel à un foyer stable et uni, qui seul leur permet un développement normal, tant physique, qu'intellectuel et moral;

Réprouve l'organisation de pouponnières ou garderies d'enfants, qui réservent à nos enfants un traitement d'orphelins;

Réitère son inaltérable détermination de gagner cette guerre, mais d'après le mot de l'Honorable M. Mitchell, Ministre du Travail, qui veut gagner cette guerre selon les normes de la raison et en dehors de toute sentimentalité.

ADOPTÉE.

Société St-Jean-Baptiste de Québec, Secrétariat, ix

**Libre et Conquerant**

par le R. P. Valère Massicotte, O.F.M.

LIBRE ET CONQUERANT vous raconte la vie d'ivrogne d'un cordonnier bien connu à Trois-Rivières, sa conversion, son bonheur reconquis, son zèle d'apôtre laïque. Il vous apporte aussi son message de paix et de liberté.

LIBRE ET CONQUERANT "a le grand avantage d'être une transcription pure et simple de la réalité. L'auteur moralise, mais avec quel tact!" D'un style vivant très simple, très concret, ce récit est à la portée de toutes les intelligences; sa lecture vous remue le cœur et vous stimule à travailler, par l'abstinence totale à votre bonheur à vous, à celui de votre pays et de la race canadienne-française.

En vente au secrétariat à 0.10c l'unité; 0.75c la douzaine; \$0.00 le cent; \$50.00 le mille; port en plus.

Pour l'examen de vos yeux et lunetterie moderne  
CONSULTEZ  
**MARCEL MASSICOTTE**, O. O. D.  
OPTOMETRISTE - OPTICIEN  
BACHELIER EN OPTOMETRIE  
Bureau à al Bijouterie  
**J. U. MASSICOTTE**, 17 rue St-Joseph,  
QUEBEC

Pour vos impressions

● DESIREZ-VOUS faire imprimer ce dont vous avez besoin à bon marché?

● DESIREZ-VOUS avoir un travail satisfaisant?

● DESIREZ-VOUS un travail fait promptement?

● DESIREZ-VOUS obtenir le maximum de satisfaction pour vos travaux d'impression?

● LE GUIDE est là pour vous servir et vous donner satisfaction à des prix qui n'ont pas de compétition. D'ici au premier septembre tous les clients qui nous donneront une commande d'impression générale pour un montant de \$5.00 auront droit à un an d'abonnement au journal "LE GUIDE".

Adressez-vous à:  
**"LE GUIDE"**  
Ste-Marie, Bce.

**ECONOMISEZ**

En vous retirant aux  
**HÔTELS FORD**

Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile

Montreal Toronto  
**LORB ELGIN**  
Ottawa

aussi bas que \$750 par personne pour carte ou diplôme, recevoir à \$250 par personne

1000 HÔTELS CO. Montreal

**RESOLUTION**

Résolution de la Société St-Jean-Baptiste de Québec au sujet du travail féminin et des garderies d'enfants.

ATTENDU que le Gouvernement Fédéral a cru nécessaire, pour gagner la guerre, d'utiliser le travail féminin sur une vaste échelle, même pendant la nuit;

ATTENDU que l'honorable M. Thorson, Ministre des Services Nationaux, a annoncé récemment l'extension du Service National sélectif au travail féminin;

ATTENDU que le Gouvernement fédéral a préparé une législation en vue d'organiser des pouponnières ou garderies d'enfants;

ATTENDU que le Gouvernement Provincial a délivré des lettres patentes, en date du 6 juin 1942, pour permettre à un groupe de femmes du district de Montréal, de fonder, organiser et maintenir les dites garderies pour prendre soin des enfants de 12 ans et moins, en l'absence des mères qui fournissent un effort de guerre quelconque.

CONSIDERANT que la plus haute autorité morale au monde, S. S. le Pape Pie XII, rappelait récemment que: "c'est dans les liens de la famille que repose la force et la gloire d'une nation, une nation ne pouvant subsister avec des familles disloquées";

CONSIDERANT que NN. SS. les Evêques, tant de langue anglaise que de langue française, dans un mandement collectif, exprimaient leur inquiétude à la vue des mesures destinées à attirer les femmes, et les mères surtout, hors du foyer, pour les appliquer à un travail d'usine ou à d'autres occupations peu saines à leur sexe. Ils affirmèrent même leur crainte de voir la dislocation de nos familles désaxer aussitôt toute la vie sociale de notre pays;

CONSIDERANT que la Législature de la Province de Québec, au cours de sa dernière session, a adopté à l'unanimité, une résolution à l'effet de prier le Gouvernement Fédéral de ne pas forcer le travail féminin par aucune mesure de coercition, étant donné que la famille est la cellule de la société et que nous devons la protéger à tout

**QUEBEC NEW & SECOND HAND JOBBERS**

Linge neuf et seconde-main  
**GROS ET DETAIL**  
SPECIAL PRIX EN GROS

— Toujours de nouveaux jobs en mains —

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATIS  
Une visite est sollicitée

44 1/2, ST-JOSEPH, QUEBEC

Exigez toujours:

**J. AVACHON & FILS**

PLUS HAUTE QUALITE  
PAIN  
ET EAUX  
PAINS-ET GATEAUX

Pour avoir  
**PROTECTION A BAS PRIX**

Consultez:  
**NAP. AL. PELCHAT**  
ASSURANCES GENERALES  
**ST-MAXIME DE SCOTT**  
Représentant de "La Laurentienne", assurance-vie

ATTENTION! ATTENTION!

**PIERRE DENIS**

189 du Pont Tël. 4-0388  
QUEBEC

Nous achetons et vendons meubles de toutes sortes.  
"SECONDE MAIN"

Au service du public depuis plus de 23 ans.

# Pour vous, Madame

## LES ARBRES

à André Theuriot

Aimez et vénerez, ne tuez pas les arbres; Ces verts abris tombés, les pays sont moins forts. Il ne suffit donc pas de la splendeur des marbres; Tout peuple meurt, après que ses grands bois sont morts.

Ce n'est pas seulement pour la douceur du rêve Par nous goûtée en l'ombre apaisante des bois, Qu'il conviendra toujours de respecter leur sève, Soeur pâle du sang rouge et sacrée autrefois;

C'est qu'ils gardent en eux l'âme de la patrie, Son vieux esprit, ses moeurs, son antique vigueur; Quand la sève s'écoule en la forêt meurtrie, Un peu de notre sang quitte aussi notre cœur.

Un être obscur et doux vraiment dort sous l'écorce, Les grands chênes jadis étaient des demi-dieux, Protecteurs de la race et gardiens de sa force, Et leur crainte sacrée étonnait nos aïeux...

Nous la devons aimer, la forêt fraternelle, Qui nous épanche encor le silence et la paix, La paix des jours premiers réfugiée en elle, En l'obscur fraîcheur de ses rameaux épais;

Et j'ai rêvé parfois qu'étendant sur la terre A nouveau son empire et son calme divin, Elle nous survivrait, auguste et solitaire, Ayant enseveli tout le vain bruit humain.

Jean Lahor (Henri Cazalis)

### Flurs pour toutes les circonstances

Cadeaux poétiques qui ne lassent jamais, car elles apportent dans l'intérieur le plus modeste, un rayon de lumière et de joie.

La fleur est une des beautés de notre vie; elle s'unite à toutes nos émotions et marque les grandes dates de notre existence.

Lorsque Bébé naît. — Voici des fleurs pour célébrer sa venue. Fleurs blanches: muguet, roses blanches, lilas, marguerites, etc., sont envoyées par les amis, les relations, les visiteurs. Ces fleurs sont seules placées dans de simples pots de terre ou des corbeilles de jonc et ornées de quelques rubans blancs. Les flocons, les draperies de tulle, ne sont plus en faveur. Cet envoi parfumé est adressé à la mère ou parfois à l'enfant.

La première communion. — Pour ce grand jour, on choisit des fleurs blanches que l'on fait remettre au matin. Lilas, lis, œillets, roses, marguerites, arums, pivoines blanches, muguet, figurent dans ces envois et sont disposés en bouquets, en gerbes, en guirlandes en pots, etc. Les intimes adressent des fleurs simplement coupées, qui servent à faire des guirlandes pour décorer les portes, les baies, les ambrastrées les tables de l'appartement.

Pour les jeunes filles. — Certaines fleurs semblent plus spécialement destinées aux jeunes filles. Ce sont des fleurs simples et de petites dimensions telles que myosotis, muguet, roses pompon, aubépine, pâquerettes, fleurs de pommier, jasmin. Elles sont disposées simplement et offertes dans un vase de cristal très transparent.

Fiançailles. — Le protocole mondain actuel n'exige plus, que les fleurs blanches seules soient admises aux fêtes des fiançailles; la mode accepte désormais les fleurs de nuances tendres et les roses particulièrement figurent dans les envois fleuris que le fiancé adresse régulièrement à sa promise. Le bouquet de fiançailles seul échappe à cette règle et demeure blanc, suivant la tradition, et encore arrive-t-il parfois que certains fiancés dérogent à l'usage en ajoutant quelques roses très pâles aux blanches fleurs. La gerbe adressée par le jeune homme au jour du mariage est blanche également, alors que les fleurs présentées par les amis peuvent être teintées d'un peu de rose.

Aux jeunes femmes. — Toutes les variétés florales sont offertes aux jeunes femmes. Que de trésors merveilleux nous présente ainsi la gamme si riche des jardins et des serres! Orchidées, camélias, roses, œillets, violettes, iris, arums, lis, branches de pêcher, de cerisier, pois de senteur, capucines, pivoines, giroflées, muguet, lilas, tulipes, etc., s'offrent sous la forme de bottes, de gerbes, de paquets, en pots, en bouquets, en branches, en guirlandes, en paniers, dans des vases d'art, etc.

La fleur est un cadeau qui fait toujours plaisir et qui jamais ne semble inutile, car elle apporte dans l'intérieur le plus modeste un rayon de lumière et de joie.

### La salubrité préserve la famille

Du soleil pour l'enfant comme pour les fleurs

"La race qui a doublé ses effectifs tous les ans, quelquefois même en des périodes plus brèves, ne s'est pas développée dans des conditions toujours mauvaises", déclarait l'auteur pour le directeur de l'Assistance publique, le docteur Antonio Bossi-rette en traitant de "La salubrité de l'habitation". "Oh! n'allons pas croire que tout est déficient chez nous et que l'humble maison rurale bâtie depuis deux siècles ou 20 ans ne connaît rien des exigences sanitaires actuelles, ajouta-t-il.

"A l'époque de la conquête, continue le docteur Bossi-rette, il faut bien admettre que le foyer canadien n'était ni luxueux, ni même confortable, et cependant, 14 ans après la sombre épreuve, nos aïeux étaient passés de 65 mille à 100,000 mille.

"Toutefois, madame ou chère ménagère, si gentiment, vous me faites visiter votre demeure peut-être pourrions-nous ensemble déceler certaines causes d'insalubrité et certaines habitudes de vie plus ou moins appropriées aux exigences actuelles du bien-être et du milieu salubre.

"Poliment vous introduisez le visiteur dans le salon. Les stores sont baissés, l'atmosphère est tiède, humide, et les visages des ancêtres tendus au mur apparaissent un peu sévères et blafards dans cette demi-obscurité. Aussitôt madame de s'exclamer: "Vous comprenez, monsieur, il faut bien tenir les toiles basses, car le soleil décolore mes tapis et il brûle mes tentures et mes rideaux". "Peut-être, madame, mais ce bon soleil auquel vous défendez l'entrée ne colore-t-il pas par contre les joues des mères et des enfants. Pourquoi lui fermez-vous la porte, c'est lui pourtant qui dore les blés. D'ailleurs, en entrant il y a un instant, j'ai vu sur la galerie des belles plantes vermeilles et pleines de parfum, pourquoi les laissez-vous dehors?" "Il a bien fallu les sortir, me dites-vous, car après avoir passé l'hiver renfermées, elles étaient en train de s'étioiler, de périr". "Et pourtant, dans cette autre pièce sombre que j'entrevois, n'est-ce pas votre bébé qui dort?" Et tout doucement, à pas feutrés, pour ne pas troubler les beaux rêves exclusifs à cet âge, nous nous approchons du berceau. "Gras, mais un peu pâle; lui aussi, madame il a passé l'hiver renfermé. Pourquoi, ne le faites-vous pas dormir au milieu des plantes, le nez dans le vent et face aux montagnes verdoyantes, au ruisseau qui chante, ou au bosquet fleuri! Et si l'hiver passé dans votre maison est aussi dévorant au bébé comme aux plantes comme à vous-même peut-être, ne croyez-vous pas que vos pièces manquent un peu d'aération, de ventilation? Le chauffage parfois exagéré, la combustion imparfaite, la respiration, les émanations humaines et animales, les odeurs de cuisson, etc., vos fenêtres me paraissent bien closes pour permettre à toutes ces causes d'insalubrité de l'air de disparaître."

Pour les fêtes, les anniversaires. — Les fleurs s'échangent aussi à certaines dates de l'année: 1er janvier, à Pâques, au 1er mai, au moment des fêtes, des anniversaires. Au 1er janvier, nous donnerons des violettes; à Pâques, des jennettes; au 1er mai, du muguet; à Noël, des roses de Noël; aux noces d'anniversaires, des pivoines, des pensées, des roses de ton vif, etc.

Pour un cortège. — Les demoiselles d'honneur ont des bouquets, des pous, des gerbes de fleurs de coloris assortis à leur toilette. Ces cercors fleuris sont offerts soit par le garçon d'honneur, soit par la mariée, ou encore par la fille d'honneur. La boutonnière que les garçons d'honneur piquent au revers de leur vêtement de cérémonie est fournie par le marié ou par le garçon d'honneur lui-même.

### Procès dans une cause d'accident à St-André Avelin

Le 17 juillet, à Hull, devant le juge L. Lajoie, s'est instruite la cause contre Onésime Leblanc, de Papineauville, accusé d'avoir, par sa négligence, causé des blessures graves à Emile Dagenais, de Vendée, le 8 novembre dernier, en le frappant de son auto. L'accident arriva à St-André-Avelin.

Dagenais a eu une jambe et la mâchoire fracturées et il a dû passer 42 jours à l'hôpital, Me Jacques Bertrand occupait pour la Couronne et Me F.-B. Major défendait Leblanc. Il s'agissait de l'enquête préliminaire.

### L'Ecole Ménagère Régionale de Monte Bello

Monte Bello, avec son beau site, son climat sain et salubre, possède une Ecole Ménagère de haute qualité.

Cette Ecole qui s'élève sur la route nationale, au bord de la rivière Ottawa, à proximité de la gare du Pacific, est sous la direction des Soeurs Grises de la Croix. Une centaine de jeunes filles la fréquentent. Par sa bonne formation familiale, par son enseignement supérieur, théorique, pratique et esthétique, elle est en mesure de répondre aux exigences des temps modernes.

L'entrée des élèves est fixée au 7 septembre. S'adresser à la Révérende Soeur Supérieure.

### ELLE RECOIT LES AILES DE SON FILS

LACHUTE. — Mme J.-H. Théorêt, a reçu les ailes que son jeune fils de 21 ans, l'aviateur-chef Jean-Charles Théorêt, aurait reçues. Théorêt est une des victimes de l'accident d'aviation près de Malone, New-York, deux semaines avant la graduation des étudiants aviateurs de l'école d'entraînement aérien numéro 13 de St-Hubert.

ride, et les visages des ancêtres tendus au mur apparaissent un peu sévères et blafards dans cette demi-obscurité. Aussitôt madame de s'exclamer: "Vous comprenez, monsieur, il faut bien tenir les toiles basses, car le soleil décolore mes tapis et il brûle mes tentures et mes rideaux". "Peut-être, madame, mais ce bon soleil auquel vous défendez l'entrée ne colore-t-il pas par contre les joues des mères et des enfants. Pourquoi lui fermez-vous la porte, c'est lui pourtant qui dore les blés. D'ailleurs, en entrant il y a un instant, j'ai vu sur la galerie des belles plantes vermeilles et pleines de parfum, pourquoi les laissez-vous dehors?" "Il a bien fallu les sortir, me dites-vous, car après avoir passé l'hiver renfermées, elles étaient en train de s'étioiler, de périr". "Et pourtant, dans cette autre pièce sombre que j'entrevois, n'est-ce pas votre bébé qui dort?" Et tout doucement, à pas feutrés, pour ne pas troubler les beaux rêves exclusifs à cet âge, nous nous approchons du berceau. "Gras, mais un peu pâle; lui aussi, madame il a passé l'hiver renfermé. Pourquoi, ne le faites-vous pas dormir au milieu des plantes, le nez dans le vent et face aux montagnes verdoyantes, au ruisseau qui chante, ou au bosquet fleuri! Et si l'hiver passé dans votre maison est aussi dévorant au bébé comme aux plantes comme à vous-même peut-être, ne croyez-vous pas que vos pièces manquent un peu d'aération, de ventilation? Le chauffage parfois exagéré, la combustion imparfaite, la respiration, les émanations humaines et animales, les odeurs de cuisson, etc., vos fenêtres me paraissent bien closes pour permettre à toutes ces causes d'insalubrité de l'air de disparaître."

### St-Zacharie

Certificats d'études  
Mlles Gertrude Allen, Thérèse Allen, Carmen Gagné, MM. Ernest Bisson, Chs-Edouard Nolet et Chs-Henri Poulin, pour la 9e année.  
— Mlles Léonette Allaire, Francisca Breton, Laurette Poulin, Cécile Roy et M. Jean-Paul Létourneau pour la 7e année.

### \$100 d'amende pour traverser une parade

MONTREAL — Il en coûtera désormais \$100 à quiconque traversera une parade militaire à Montréal. Emus par le nombre de personnes qui s'élancent à travers les rangs des soldats en marche et par les automobilistes qui ne savent pas se garer lorsque se déroule une démonstration militaire, les officiers de l'Armée ont demandé à ce que la Justice sévise. Et la police a immédiatement été avertie de veiller davantage au bon ordre des démonstrations militaires, de servir des sommations aux récalcitrants auxquels une amende de \$100 sera imposée.

### Vient de paraître SAVOIR AIMER (I) par Abel Bonnard de l'Académie Française

Le livre que viennent de rééditer au Canada, les Editions Variétés, a plus d'un mérite.

D'abord c'est une oeuvre d'art qui présente au lecteur le style pur, élégant dans sa simplicité et rempli d'inattendus d'un écrivain de haute valeur littéraire.

Avec un talent très fin et très pénétrant Abel Bonnard évoque, de façon incomparable, les figures charmantes et émouvantes de l'Amour. Les dessins qu'il trace sont le fruit d'une observation délicate et d'une expérience profonde. Mais l'auteur ne se limite pas à ces évocations gracieuses. SAVOIR AIMER, en effet, c'est beaucoup plus qu'un tableau agréablement esquissé. SAVOIR AIMER, c'est un ouvrage de fond qui peut servir à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin au problème de l'Amour. SAVOIR AIMER c'est une leçon de vie et de psychologie pratique, c'est l'exposé d'un art que bien peu de gens connaissent, c'est la réponse précise, complète et pleine de sagesse à des problèmes que le genre humain se pose avec angoisse depuis toujours.

L'auteur discute les sujets les plus divers. Comment faut-il être avec une femme? Comment peut-on gagner l'amour d'un homme? Que faut-il penser de la jalousie? Comment différencier-t-on les principales sortes d'amour? Les disputes et les querelles sont-elles inévitables? Que faut-il faire pour conserver à l'amour sa fraîcheur?

Toute personne à la recherche d'un équilibre sentimental trouvera dans SAVOIR AIMER les lois qui doivent guider l'homme et la femme sous le signe de l'Amour.

(I) Un volume de 192 pages. Alain Michel, Paris, éditeur. Réédition: Les Editions Variétés, Montréal. Prix \$0.60. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

### Pourquoi toujours frapper les pauvres?

HALIFAX — Le juge R.-H. Murray a donné franchement son opinion à la police, dans une cause pour infraction à la loi des liqueurs. "Pourquoi toujours sembler persécuter les pauvres bougres?" dit-il. "Pourquoi n'allez-vous pas parfois dans les grands hôtels, aux bals de la police ou à des célébrations semblables? Vous devriez faire comparaître plus de personnes d'un rang plus élevé. Vous faites évidemment beaucoup trop de distinction entre les pauvres et les riches dans la préparation de vos causes d'ivrognerie."

### CHACUN DEVRA COMPTER SES SOUS

Certains citoyens canadiens, après avoir pris connaissance des mesures rigoureuses contenues dans le nouveau budget présenté par M. Ilsley, furent immédiatement convaincus qu'après avoir payé un montant considérablement augmenté pour l'impôt sur le revenu et l'épargne obligatoire, il ne leur resterait plus d'argent pour acheter des certificats d'épargne de guerre et des obligations d'emprunt de la Victoire.

Le ministre des Finances a soumis loyalement au peuple du Canada tous les problèmes occasionnés par la guerre, auxquels nous devons faire face actuellement en notre pays. Il a déclaré qu'il nous faudra près de quatre milliards de dollars pour couvrir cette année financière. Il a ajouté que, même après l'augmentation des impôts, il ne pouvait compter que sur un revenu ne dépassant pas deux milliards de dollars provenant de ces impôts, et que l'autre moitié des dépenses de

Les six tomes de l'Histoire de la province de Québec déjà parus portent en sous-titre, respectivement, le nom du personnage, du groupe ou du sujet qui domine la période décrite. Ce sont: I—George-Etienne Cartier; II—Le "Coup d'Etat"; III—Chapleau; IV—Les "Castors"; V—Riel; VI—Les "Nationaux"; VII—Laurier; IX—Marchand.

La 2e édition du tome I de "l'Histoire de la province de Québec", par Robert Rumilly, est en vente aux Editions Bernard Valiquette, 1564 St-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

### RENCONTRES par Jean Bulair

Les révélations d'un capitaine de navire norvégien qui fut le héros d'un aventure amoureuse, étrange et tragique à la fois au pays de Québec, ont fourni à Jean Bulair le thème de son dernier roman: "Rencontres", qu'il vient de publier aux Editions Bernard Valiquette.

### Soldats canadiens en Afrique du Nord

Londres — Radio-Paris mande l'arrivée de 2 contingents canadiens pour renforcer la huitième armée britannique en Egypte. Aucun commentaire n'est venu des milieux officiels de Londres.

### Vient de paraître 2e édition du tome 1 de l'Histoire de la province de Québec

par Robert Rumilly  
Ce nouveau volume, revu et augmenté, compte 416 pages. C'est dire que l'auteur a mis l'occasion à profit pour modifier, préciser et compléter certains passages.

Ainsi, la découverte de documents inédits lui a permis de préciser le récit de la formation du premier "parti national". Parmi les autres sujets remaniés, citons la genèse de la Confédération, les efforts de Mgr Taché pour faire du Manitoba une province française, et la première affaire de Riel.

Nombre de possesseurs de la 1ère édition du tome 1 de l'Histoire de la province de Québec, en particulier ceux qui peuvent l'utiliser pour fins de référence — voudront posséder également la 2e édition.

Il s'étaient les élèves des Srs de la Charité de St-Louis. — Aussi M. Alcide Champion élu de Mlle Germaine Breton, certificat de 7e année. Nos félicitations aux élèves et à leurs dévouées Institutrices.

**Gin de KUYPER**

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

40 onces 26 onces 10 onces  
3.90 2.70 1.15

### POUR RIRE

Le médecin. — C'est merveilleux, vous êtes un autre homme aujourd'hui.

Le patient. — Alors... docteur

l'année pour les fins de guerre devra être réglée grâce à l'achat volontaire des certificats et des obligations.

Durant les jours de prospérité que nous avons connus depuis deux ou trois ans, les gens ont accoutumé de calculer par dollars plutôt que par sous. Malgré le choc causé par le nouveau budget, il y a une tendance chez les hommes et les femmes en général de continuer à calculer par dollars. Nous faisons à la hâte la révision des principaux items de notre budget tels que le loyer, la nourriture et les vêtements, et nous n'entrevoions pas la possibilité de diminuer ces dépenses. Nous oublions que, depuis des siècles, des économies considérables ont été réalisées par ceux qui avaient la prévoyance d'accumuler les plus petites pièces de monnaie. Ainsi, les femmes et les hommes qui prendront la précaution de bien répartir leurs revenus au cours de l'année et qui hésiteront chaque fois avant de dépenser cinq sous, dix sous ou vingt-cinq sous, ne dépassant cette monnaie qu'après avoir bien réfléchi, seront ceux qui feront le plus pour la victoire.

### soyez assez aimable pour envoyer votre note à... l'autre homme!

Ignorance dévoilée

Une dame regardait une gravure à l'étalage d'une librairie. Pendant qu'elle satisfait sa curiosité, un quidam marquois, voyant courir une araignée sur son chapeau, s'approche d'elle et lui dit, avec ironie: —Madame vous avez une bête derrière vous.

—La Dame, surprise, se retourne et répond: Ah! pardon, Monsieur, je ne vous savais pas là!

### Le cheval et les huîtres

Un voyageur du comté de Kent, en Angleterre, arrive, transi de froid, dans une hôtellerie de campagne, et la trouve si remplie de monde, qu'il ne peut approcher de la cheminée.

—"Que l'on porte vite une douzaine d'huîtres à mon cheval, dit-il à l'hôte.

—A votre cheval? Monsieur, croyez-vous qu'il veuille en manger.

—Faites ce que j'ordonne. Le pauvre obéit; par curiosité tous le suivent à l'écurie, et notre voyageur se chauffe.

—Monsieur, dit l'hôte en revenant, je l'aurais gagé sur ma tête le cheval n'en veut pas.

—Il faut donc que je le mange moi-même, répond le voyageur qui avait choisi une bonne place et s'était bien chauffé.

Collège Sacré-Coeur — Sacred Heart High School  
Ecole d'Arts et Métiers  
Cours français: Commercial ou Scientifique.  
Cours anglais: Commercial ou Classique.  
Ouverture en septembre 1942

**LES FRERES DU SACRE-COEUR**  
VICTORIAVILLE, P. Q.

Quand on entend le SIFFLET DE MIDI

C'est bon de revenir à la **BLACK HORSE**

La meilleure bière au Canada — produite par DAWES depuis cinq générations

CARNET MONDAIN

Ste-Marie, Bce

M. le Dr. et Mme J.A. St-Jacques et leurs enfants ont passé quelques jours au Lac Magog. M. et Mme Linière Giguère ainsi que Mlle Madeleine Giguère étaient de passage à Québec lundi. M. et Mme Joseph Desautel ainsi que leurs enfants viennent passer une semaine à Ste-Marie, les invités de M. et Mme Paul-Émile Giguère. M. Hilarion Jacques de Montréal passa quelques jours dans sa famille la semaine dernière. M. et Mme Viateur Grégoire de Richmond en vacances chez leurs parents. M. et Mme Joseph Carrette de Richmond étaient dans leur famille en fin de semaine. M. et Mme Eugène Crête de Québec et leurs enfants passent une quinzaine de jours à Ste-Marie, les invités de M. et Mme Louis Langlois. Mlle Denyse Châteaufort est retournée à Québec après avoir passé quelques semaines à Ste-Marie, chez son oncle et tante M. et Mme Ernest Carrette. M. et Mme Albert Gosselin, ainsi que Mme Thomas Gilbert de Sherbrooke, en promenade à Ste-Marie chez M. et Mme Henri Grégoire, au cours de la semaine dernière. M. et Mme Adrien Cliche de Valley sont venus passer la fin de semaine à Ste-Marie chez des parents. Mlle Madeleine Gallagher de St-Joseph était parmi nous dimanche dernier. M. Wilbrod Couture de Ste-Marie est de retour d'un voyage à Montréal la semaine dernière, l'invité de M. et Mme Roger Châteaufort. M. Robert Mercier de Jonquières est venu passer quelques jours dans sa famille. M. Arthur Poulin de Valcartier a passé le dimanche parmi nous. M. et Mme Jean-Louis Bélanger de Québec visitaient leur belle-mère dimanche Mme Arcade Vachon. M. Marius Rhéaume d'Ontario, était parmi nous dernièrement. M. Benoît Gagnon de Québec ainsi que son amie Mlle Eva Nadeau ont passé le dimanche dans leur famille. Mlle Lucienne et Cécile Cloutier de Québec, visitaient leurs parents dernièrement. M. Charles Giguère de Sorel était

parmi nous récemment. Mlle Marie-Rose Giguère et Mlle Aimée Gagné de Québec, étaient à Ste-Marie. M. Gilbert Poulin ainsi que son amie Mlle Rollande Labbé de Québec, ont passé le dimanche parmi nous. Mlle Yvette Paré de Marbleton a passé quelques semaines à Ste-Marie chez M. et Mme Thomas Labbé. M. Bruno Chouinard de Québec, est en promenade chez M. et Mme Léon Grégoire. M. Jacques Landry de Québec visitait ses parents ainsi que son amie ces jours derniers. M. et Mme Paul Drapeau de Victoriaville ont passé le dimanche chez leur parent. Mlle Lucienne et Juliette Grégoire de Richmond étaient parmi nous dernièrement. M. et Mme Omer Lainé de Québec ainsi que M. et Mme Alexandre Fournier et Mlle Françoise Lainé et Jeanne Paquet étaient de passage à Ste-Marie dimanche, les invités de M. et Mme Jean-Marie Carrette. M. François Huard de Lévis passa une semaine à la Malbaie au chalet de M. Antonio Gervais C.R. et de Mme Gervais. M. le Dr. et Mme J.A. Tardif ainsi que Mlle Lili Tardif de Lévis étaient à Ste-Marie et aux St-Anges dimanche en visite chez leurs parents. M. Maurice Tardif est retourné à Québec après avoir passé une semaine à Ste-Marie chez Mme Arthur Beau- lieu. Mlle Lili Tardif de Lévis passe une semaine à Ste-Marie chez sa tante Mme Arthur Beau- lieu. Mlle Denyse Châteaufort est retournée à Québec, après avoir passé une quinzaine à Ste-Marie chez son oncle et sa tante M. et Mme Arthur Châteaufort. M. et Mme Eugène Crête de Québec et leurs enfants passent une quinzaine à Ste-Marie, les invités de M. et Mme Louis Langlois. Réception Mlle Louise et Denyse Carrette recevaient quelques amis mercredi soir à la résidence de leurs parents M. et Mme Jean-Marie Carrette en l'honneur de leurs cousines Mlle Andrée et Collette Tardif de Québec et de Mlle Lili Tardif de Lévis.



M. Jean-Paul Derome, de Québec, qui vient d'être nommé organisateur régional pour le Nord et l'Est de la province de Québec par l'Office national de la Récupération.

ST-ELZEAR

Travaux d'église D'important travaux de peinture viennent d'être effectués à l'extérieur de l'église. Les clochers et la toiture de même que toute la surface en bois ont reçu une toilette neuve. Les travaux étaient sous la direction de M. Jean Ferland entrepreneur-peintre de Ste-Marie. Notes Sociales M.M. Georges Grenier et Jean-Paul Drouin ainsi que Mlle Marguerite Madeleine et Thérèse Blais à St-Bernard dimanche dernier. Les Rév. SS. Paul-Émile M. Aïcia et M. Augusta toutes trois des SS. de la Charité de Québec, étaient en visite chez leur mère Mme Auguste Giroux ces jours derniers.

Retraites Fermées

Du 7 au 10 août, pour jeunes filles. Du 14 au 17 août, pour vocation. Du 21 au 24 août, pour jeunes filles. Pour renseignements ou inscriptions s'adresser aux: Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 651 rue St-Cyrille, Québec. M. et Mme Louis Joseph Doyon de Montréal sont venus passer une quinzaine à Ste-Marie chez leurs parents. M. et Mme Alfred Faucher de Montréal sont venus passer une semaine chez M. et Mme Georges Poulin de Ste-Marie.

LETTRÉ OUVERTE

aux Frères et Soeurs Tertiaires de Saint-François des diocèses de Québec, Chicoutimi, et Rimouski.

Chers Frères et Soeurs Tertiaires Heureuse de profiter de la bienveillante hospitalité que nous accordé votre journal, je viens, dans votre belle région, pour y causer avec vous. Vous m'accueillez?... Ah j'en étais sûr! Alors, bien fraternellement, causons. Parlons de "Notre Ordre". Auparavant, toutefois, je veux vous réitérer notre invitation au grand ralliement tertiaire qui aura lieu, à Québec, le 2 août prochain. Vous avez sans doute entendu parler de ce grand événement projeté que le Commissariat Régional de Québec, aidé de plusieurs comités d'organisation, prépare avec tant de soin et depuis si longtemps déjà. Il s'agit de commémorer dignement la publication de l'Encyclopédie "Auspiciato", de Sa Sainteté Léon XIII parue il y a 60 ans et la fondation de la Fraternité des Soeurs Tertiaires à Saint-Sauveur datant de la même époque. Nous voulons faire de cette journée tertiaire un grand succès de propagande pour le Tiers-Ordre. Nous voulons aussi recevoir dignement tous nos frères et soeurs qui pourront répondre à notre invitation. La Providence aidant, nous croyons pouvoir assurer que personne ne sera déçu. La journée sera intéressante du commencement à la fin. Donc, chers frères et soeurs, répondez à l'appel des Rév. Pères Commissaires Régionaux de Québec.

Venez, très nombreux, passer quelques heures de douce intimité dans cette fête de famille qui est bien vôtre! Venez vous joindre à cette pléiade de fils de Saint-François qui, en cette journée de prières et d'études, viendront renouveler leur esprit tertiaire, prendre connaissance des ressources et des richesses du Tiers-Ordre et chercher les moyens à prendre pour le populariser. Nous savons que beaucoup de tertiaires fervents seront dans l'impossibilité de faire le voyage, retenus au foyer par la maladie, le grand âge ou le manque de moyens de transport. A ceux-là nous dirons sans crainte de nous tromper lors- que notre Séraphique Père abaisse- rait sur sa famille réunie en cette circonstance, son bienveillant regard. Il tournera aussi ses yeux vers les enfants éloignés de la vie tertiaire par des raisons matérielles et que même il étendra vers eux sa main béniéssante. Hélas! les négligents, les tièdes qui ne feront aucun effort pour se rendre à ce ralliement se priveront certainement de grâces très précieuses. Parlons maintenant de notre Tiers-Ordre, mes chers amis. Pensons-nous quelque fois à tout le merveilleux de l'organisation de notre ORDRE? Tout le monde sait que la vie religieuse, dans les ordres réguliers est la plus sûre, la plus efficace, la plus parfaite pour atteindre la perfection, mais, comme le dit l'imitation... Tout le monde ne peut pas quitter le siècle pour s'enfermer dans le Cloître, et de tout temps, il s'est trouvé des âmes sérieuses conscientes de l'importance de la vie, éprises d'idéal. Plusieurs se sont vu fermer les portes du Cloître pour des raisons providentielles mais incontrôlables. D'autres sont déjà prises par des liens familiaux ou sociaux. Alors comment faire pour aider ces âmes à prendre leur essor, à monter plus haut... toujours plus haut vers les sommets de la perfection? Voilà un problème qui a dû angoisser le cœur de notre Séraphique Père Saint-François quand, après avoir fondé ses deux premiers Ordres, il parcourait avec ses compagnons, villes et villages de son pays en rayonnant le Christ, et que la foule étonnée les entourait et voulait à tout prix partager leur vie; Sous le souffle de l'Esprit-Saint, Notre Père a résolu ce problème, il a fait son chef-d'oeuvre... Il a inventé "Notre Ordre", je veux dire qu'il a fondé pour les personnes du monde un ordre de vie religieuse adaptée à leur condition séculière, mais néanmoins organisée comme les ordres religieux réguliers, puisque nous avons un habit particulier (scapulaire et cordon) une règle de vie et une vie commune indispensable pour réaliser toute la règle dans sa perfection. Notre vie commune comprend: un noviciat, une profession et la vie de Fraternité. Si vous le voulez bien, essayons d'approfondir, pour le mieux comprendre, tout le sens de ce mot Fraternité. Il désigne un groupe de Tertiaires qui réalisent le plus parfaitement possible la vie religieuse tertiaire sous l'autorité d'un conseil de direction nommé Discretoire et formé des responsables de la Fraternité, soit le Directeur, la Supérieure ou le Ministre et ses assis-

Jubilé du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise

A SAINT-SAUVEUR

Dans les diocèses de Québec, Chicoutimi, Rimouski, sous le haut patronage de S. E. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec. — le 2 août 1942.

PROGRAMME

10.30 hrs. — A l'Hôpital Général, blvd Langelier: Messe solennelle chantée par le R. P. Léopold Boiteau, o.f.m., Supérieur des Franciscains à Québec. Sermon de circonstance par le R. P. Benoît Fautoux, o.f.m. Cap., délégué provincial pour le Tiers-Ordre. Gain de l'indulgence de la Portioncule. (Irradiation de 10.30 à 11.30 par CHRC, Québec, et CJBR, Rimouski). 2.00 hrs. — Au collège de Saint-Sauveur, ave des Oblats, et rue Bayard: Causeries spécialisées pour les Discrets responsables des Fraternités. 4.30 hrs. — A la Basilique, rues de la Fabrique et Buade: Hommages des Tertiaires à S. E. le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec, présentés par M. le chevalier J.-W. Cantin, tertiaire. Chant final par la foule: Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat. (Irradiation par CHRC et CJBR). 5.00 hrs. — Photographie au moment Laval. 6.00 hrs. — A l'Orphelinat Saint-Sauveur, rue Christophe-Colomb et Mazenod: Souper familial pour les Jubilaires d'or, les Discrets et les Discretés responsables. 7.15. — A l'Église Saint-Sauveur, ave des Oblats: Célébration du jubilé de diamant. Office du Tiers-Ordre — Absolution générale. Sermon de circonstance par le R. P. Paul-Eugène Trudel, d.f.m., commissaire provincial du Tiers-Ordre. Couronnement des Jubilaires d'or. Bénédiction du Très Saint-Sacrement. 8. h.30 — A la salle Saint-Pierre, rue Durocher: Soirée de famille présentée par les Tertiaires. Chant d'ouverture: "Saint-François et les Oiseaux", par la chorale de la Fraternité du Très Saint-Sacrement. Les jeunes Tertiaires sont joyeux, par M. Maurice Huot, Mlle Jeanne Giroux. "L'homme qui a aimé", 1ère partie, présenté par M. Paul Grenier, n.p. Intermède. "L'homme qui a aimé", 2ème partie. Chant: "O Canada".

L'Agriculture à l'honneur à l'Exposition Provinciale

\$20,000 dollars sont offerts en prix aux cultivateurs qui présenteront leurs produits à l'Exposition Provinciale de Québec.

Bien que l'état de guerre semble modifier toute l'économie actuelle, la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec, a tenu à ce qu'elle demeurât l'événement agricole par excellence de l'année. Elle maintiendra donc, cette année encore, les manifestations d'encouragement qu'elle a prodiguées depuis trente ans à la classe agricole. Elle ne saurait d'ailleurs collaborer avec plus d'à-propos à l'effort national de guerre qu'en poussant la classe agricole à produire de plus en plus et de mieux en mieux.

Tous les concours agricoles seront donc maintenus et même développés, et les cultivateurs qui jugeront à propos d'y participer pourront se partager une somme totale de \$20,000 en prix, somme généreusement offerte à titre de soutien dans leurs constants efforts. Une brochure intitulée "Liste de Prix" et contenant tous les renseignements nécessaires, tels que règlements, nomenclature des classes et sections, prix offerts, droits d'entrée etc., peut être obtenue gratuitement, sur simple demande. Au Secrétariat de l'Exposition, Hôtel-de-Ville, Québec. On adressera des formules d'inscription à ceux qui voudront bien préciser en même temps le genre de concours qui les intéresse particulièrement. En somme, l'on peut affirmer qu'au point de vue agricole, l'Exposition Provinciale de Québec aura réellement atteint le but qu'elle s'est fixé si elle parvient à promouvoir les intérêts de la classe agricole et de toute la province, en intéressant le public aux choses de la terre et aux progrès accomplis en ce domaine.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs que dans les classes de bovins, pores et moutons, pour les Cercles de Fermières et les produits de la ferme, les inscriptions sont gratuites. Dans les classes de volailles, industrie féminine, conserves, miel, produits de l'étable et grande culture, on exigera cependant des honoraires d'inscription.

Encore en relation avec l'agriculture, la Commission de l'Exposition se propose de donner un développement inusité à tout ce qui concerne l'artisanat québécois et la petite industrie. Alors que l'an dernier, seuls le Pavillon des Arts Domestiques et une salle du Pavillon Central se trouvaient consacrés à l'illustration des efforts accomplis dans ce domaine, on trouvera cette année des étalages des travaux de nos artisans un peu partout, c'est-à-dire dans le Palais Central, dans le Palais de l'Industrie, dans le Pavillon des Arts Domestiques et dans les salles du Ministère de la Colonisation. On montrera spécialement les travaux de nos colons dans des pays d'en-haut; tous ceux qui ont là des parents ou des amis, ou du moins des compatriotes, prendront intérêt à voir comment ils tirent parti de leurs ressources et de celles de leur région. Tout comme l'an dernier, la Commission, désireuse de mettre à la portée de tous, les nombreux avantages que comporte l'Exposition Provinciale, tant au point de vue éducatif que récréatif, mettra en vente à l'avance des séries de bil-

et je m'y suis attardé. Au revoir, le 2 août. Soeur en St-François, Mme A.-G. Lachance Sec., Commissariat Régional, Québec

AU COLLEGE DE SAINTE-MARIE

Seize finissants du Collège de Ste-Marie de Beauce viennent de prendre connaissance du résultat des divers examens de fin d'année. M. Tancrède Lebel s'est classé premier ayant conservé pour l'année suivante, une moyenne de 88.5%.

Voici le résultat de ces examens ainsi que le classement final:

Table with 4 columns: Moyenne de l'année, Tenue des Livres, Dactylographie (mots à la min.), Sténographie (80 mots à la min.), Sténographie (60 mots à la min.), Calligraphie. Lists names and scores for 16 students.

Secrétariat: Tancrède Lebel, Lionel Thibodeau, Patrice Tanguay et Maurice Langlois.

Pour obtenir ce magnifique bouton "Secrétarius", il faut avoir les résultats suivants: 55 mots à la minute en dactylographie, 80% en calligraphie et 95% pour la sténographie à 60 mots à la minute ou 90% pour ce même concours à 80 mots à la minute). M. Lionel Thibodeau a écrit 100 mots à la minute en sténographie.

BICYCLE A VENDRE

Bicycle à gazoline de 4 cylindres en bon état, à vendre immédiatement à prix réduit.

S'adresser à: L. P. GOSSELIN, Sainte-Marie, Bce

Confiez vos impressions à notre journal.

lets d'entrée à l'Exposition au prix de 5 billets pour \$1.00. Chaque série de billets, en plus de signifier une réduction de 20% sur le prix d'entrée ordinaire donne à celui qui s'en porte acquéreur cinq chances de participer à la distribution de 8 grands prix au total de \$1,000.00 distribués le dernier soir de l'Exposition. On pourra se procurer ces séries de billets en écrivant au Secrétariat de l'Exposition, Hôtel-de-Ville, Québec.

LISEZ NOTRE JOURNAL.

SERVICE D'AUTOBUS LE DIMANCHE

Table with 4 columns: Lire de haut en bas, Lire de bas en haut, a.m., p.m. Lists bus routes and times between various locations.

Pour plus amples renseignements s.v.p. s'adresser aux Agents de Billets

QUEBEC CENTRAL

"THEATRE ST-GEORGES" Mardi, mercredi: HOW GREEN WAS MY VALLEY Maureen O'Hara et Walter Pidgeon Jeudi, Samedi: THE CHOCOLATE SOLDIER Nelson Eddy et Rise Stevens Vendredi, Dimanche: SUR LE CHEMIN DE L'HONNEUR Henri Garat et Renée St-Cyr. Dimanche: deux représentations: 2.30 p.m. et 8.30 p.m.

ATTENTION Qu'est-ce...? REDUCTION sur toutes impressions commerciales confiées aux ateliers du: "GUIDE" Un an d'abonnement à notre journal pour chaque \$5.00 d'impressions commerciales. s'adresser à "LE GUIDE" 9 rue St-Antoine, STE-MARIE, -- Cté BEAUCE